

# Journal de la Corse

Doyen de la presse européenne  
L'hebdomadaire de défense des intérêts de l'île depuis 1817

Semaine du 27 novembre au 03 décembre 2020 | www.journaldelacorse.corsica



## PLU DE CALVI CONSOMMATION DES ESPACES AGRICOLES STRATÉGIQUES ET URBANISATION DES ESPACES PROCHES DU RIVAGE !

### Politique

Andà per dumane  
Entre débat et  
polémique

### Reportage

La Corse en quête  
de conciliateurs  
de justice

R 27997 - N° 11239 - F.2,20 €



3 782799 702200 2200



**AGIR  
PLUS**

## SOLUTION CHAUFFAGE BOIS

Bénéficiez d'une Prime économies  
d'énergie jusqu'à **1 500€**

Faites votre simulation de prime et demandez un devis à  
une entreprise partenaire Agir Plus sur [corse.edf.fr/agirplus/](http://corse.edf.fr/agirplus/)

L'énergie est notre avenir, économisons-la ! - L'energia hè u nostru avvene, tenimula à contu.  
Programme en faveur de la maîtrise de la demande en énergie piloté par le Comité MDE de Corse et financé par l'Etat.

# MOBILISÉS POUR NOS 339 000 CLIENTS PROS ET ENTREPRISES

Nos conseillers sont à vos côtés  
**AU QUOTIDIEN.**

**SOLUTIONS DE PAIEMENT**  
pour vos activités d'e-commerce.

**GAIN DE TRÉSORERIE DE 45 JOURS**  
avec le financement par affacturage  
dès la commande.

Prolongation de la période de souscription  
du **PRÊT GARANTI PAR L'ÉTAT**  
jusqu'en juin 2021.

**C'EST VOUS  
L'AVENIR**  **SOCIÉTÉ  
GÉNÉRALE**

**Société d'édition :**  
Journal de la Corse  
2 rue Sebastiani - 20000 Ajaccio

**Rédaction :**  
[redactionjournaldelacorse@orange.fr](mailto:redactionjournaldelacorse@orange.fr)

**Rédaction Ajaccio :**  
2 rue Sebastiani - 20000 Ajaccio  
Tél : 04 95 28 79 41  
Fax : 09 70 10 18 63

**Rédaction Bastia :**  
7, rue César Campinchi  
Tél : 06 75 02 03 34  
Fax : 04 95 31 13 69

**Annonces légales :**  
[journaldelacorse@orange.fr](mailto:journaldelacorse@orange.fr)

**Directrice de la publication  
et rédactrice en chef :**  
Caroline Siciliano

**Directeur Général :**  
Jean Michel Emmanuelli

**Directeur de la rédaction Bastia :**  
Aimé Pietri

**Publicité :**  
Tél : 04 95 28 79 41  
Fax : 09 70 10 18 63

**Impression :**  
Imprimerie Olivesi Ajaccio  
ISSN : 0996-1364  
CPPAP : 0921 C 80690

**Soucieux de la protection  
de l'environnement,  
le Journal de la Corse  
est imprimé sur papier recyclé.**

## L'édito d'Aimé Pietri

### EN ATTENDANT LES DERNIERS SURSAUTS DE LA COVID 19

Bien que la Corse ait été un des rares pays quelque peu délaissé par la Covid 19 (notez que la dernière lettre de la « *grippe mortelle* » est la première de « *disease* » en anglais maladie) elle peut aisément se prévaloir aujourd'hui d'avoir filé entre les virus qui ont triomphé sur les cinq continents faisant des morts par centaines de milliers. Avec la découverte et la mise en oeuvre des premiers vaccins, la Covid 19 n'aura laissé dans l'île que des traces insignifiantes ce qui ne veut pas dire qu'on n'a pas suivi à la lettre les consignes annoncées par le ministère de la santé ce qui lui a sans doute évité le pire et laissé aux insulaires le plaisir inavoué de faire le pied de nez aux envahisseurs. On reconnaîtra néanmoins que tout en nous protégeant, la France a enrichi son vocabulaire de substantifs inconnus jusqu'ici comme « *Les gestes barrières, La distanciation, Le confinement, Le reconfinement et Le déconfinement, -L'hôpital (pour les hôpitaux) Le « corona virus » (le nom de couronne a été donné par les scientifiques parce que le virus a la forme d'une couronne) - La chirurgie ambulatoire, La mission mains propres* » et autres mots du genre. Lorsque les nouveaux vaccins auront fait la preuve de leur bienfaisance on ne manquera pas de hisser les drapeaux, y compris le nôtre, pour annoncer au monde entier la fin de la pandémie qui avait multiplié presque infiniment les pierres tombales des cimetières. Alors que l'épidémie létale de la grippe ne sera plus qu'un lointain souvenir. Tout comme – on l'espère vivement – les derniers sursauts de la Covid 19.

**Agenda/Brèves** 4

**Politique** 6

Andà per Dumane : entre débat et polémique

**Reportage** 8

Peri : l'antenne de la discorde

**Société** 16

Inceste, la fin d'un tabou ?

**Beauté** 27

La Clean Beauty comme nouvelle norme

**Contact** 28

Art Mou' en Italie  
« En attendant James B... »  
en streaming

**Humeur** 33

**Sport** 34

L'association « *Tous pour chacun* » mise sur « *Le foot pour tous* »

### LE REGARD DE Delambre

+ 0308



### 3 tonnes de clémentines offertes aux soignants

Les producteurs de l'AOP fruits de Corse ont offert 3 tonnes de clémentines aux soignants des hôpitaux de Bastia, Ajaccio et Corte. « Nous voulions témoigner de notre solidarité envers le personnel soignant de hôpitaux face à cette seconde vague du



coronavirus et les remercier pour l'action de dépistage menée au mois d'octobre avec nous lors de la venue de 900 travailleurs saisonniers » explique le directeur de l'AOP fruits de Corse Pedro Dias à nos confrères de France 3. En octobre, un protocole sanitaire avait été mis en place entre la France et le Maroc pour organiser la venue de cette main d'œuvre et pallier le manque local. Une démarche indispensable afin d'éviter une « crise de la clémentine ». A l'hôpital de Bastia, les fruits seront donnés aux personnels qui ont participé au dépistage des travailleurs en majorité concentrés sur la plaine orientale. L'AOP Fruits de Corse compte 160 producteurs. Les clémentines, alliance de la mandarine et de l'orange créées par le père Clément au début du XXe siècle, nous viennent d'Algérie. La Corse est aujourd'hui le principal producteur et produit 98 % de la production nationale.

### Vers une réouverture des commerces le 1er décembre ?

La fin du deuxième confinement, prévue au 1er décembre, approche. Même si l'on évoque son



prolongement, des mesures pourraient être prises afin de permettre la réouverture de certains commerces ainsi que la reprise du sport pour les enfants. Le tout en respectant, bien sûr, les contraintes sanitaires. Une date butoir, celle du 27 novembre aurait même été soumise du côté de Paris. Une lueur d'espoir pour les commerçants ajacciens, conscients que cette mesure pourrait permettre de limiter les dégâts sans pour autant rattraper le manque à gagner d'un mois de fermeture.

### RCF mise sur Radio don

Le mois de novembre est traditionnellement le mois du radio don pour RCF et ses 64 locales en France et en Belgique. Un temps



fort pour cette radio qui vit principalement des dons des auditeurs. Cette année, la crise sanitaire l'empêche d'organiser son loto annuel et son concert solidaire, ce qui va impacter les prévisions budgétaires de la fin d'année. Dans ce contexte difficile, RCF a

plus que jamais besoin de soutien pour financer son matériel technique et ses frais de fonctionnement. Elle fait donc appel à la générosité des Corses. Pour faire un don : par téléphone en spécifiant bien RCF Corsica au : 0810 333 777-

- en ligne sur [rcf.fr](http://rcf.fr).

- par courrier : RCF Corsica EVECHE CS 30306 20181 Ajaccio cedex 01.

### Bastia, le mauvais temps perturbe le trafic

L'hivers arrive et avec lui le mauvais temps, mais surtout le vent de Nord-Est qui souffle régulièrement et très violemment sur le Cap-Corse et la région bastiaise. Le Pascal-Paoli en provenance de Marseille n'a donc pas pu accoster à son arrivée à



7h30 samedi dernier. Les passagers et le personnel à bord ont dû attendre 3 h 00 avant que le bateau ne puisse rejoindre le quai.

Le Mega Express IV de son côté n'a pu accoster qu'à 11h 30. Le navire qui arrivait de Toulon a dû attendre que la tempête se calme avant de pouvoir libérer les passagers à son bord. Plus de peur que de mal donc et tout le monde est revenu sain et sauf sur la côte. Une mésaventure qui se renouvèlera sans aucun doute pendant l'hivers

### La colère des cafetiers et restaurateurs

Alors que l'on évoque une réouverture des cafés, bars et restaurants le 15 janvier 2021-une perspective que le Gouvernement pourrait officialiser-, les professionnels corses montent au créneau. Loin de rester dans leur coin, ils se mobilisent et envisagent deux actions importantes dans les jours à venir. La première concerne une grande manifestation à Ajaccio et Bastia le 23 novembre. Quant à la seconde, il s'agirait d'une ouverture symbolique des cafés, bars et restaurants. Une façon, ainsi, de protester contre des mesures qui mettent en péril leurs activités respectives.



## Le bloc opératoire de l'hôpital d'Ajaccio en deçà de ses capacités

Le plan blanc déclenché par l'Agence Régionale de la Santé il y a un mois et visant à libérer un maximum de lits afin d'accueillir un maximum de patients Covid a des conséquences sur le fonctionnement des structures hospitalières. À la Miséricorde, à Ajaccio, le bloc opératoire ne fonctionne qu'à 50% de ses capacités habituelles puisque nombre d'opérations non urgentes ont été déprogrammées. Certaines d'entre elles peuvent néanmoins être réalisées à la clinique d'Ajaccio grâce à une convention entre le centre hospitalier et l'établissement. La situation globale semble toutefois mieux maîtrisée dans son ensemble que l'ors de la première vague de l'épidémie en mars dernier.



## Lucciana : morts suspectes d'oies et de poules

Depuis l'annonce par la préfecture de Haute-Corse de cas de mort suspectes de poules et d'oies à Lucciana, la Corse a été placée en risque « modéré ». Le nombre de cas n'a pas été communiqué mais il semblerait qu'il s'agit « d'un cas de mortalité importante » selon les informations rapportées par France 3 Corse. Les services de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) ont été affectés et les prélèvements sont toujours en cours. Dans un tweet, la préfecture a demandé aux personnes ayant acheté des oiseaux de basse-cour au magasin Gamm vert de Lucciana entre le 5 et le 10

novembre de se signaler auprès de la DDCSPP. Si une personne trouvait un cadavre de volatile, il



lui est demandé de conserver le corps « en l'isolant et le protégeant » et de contacter les services départementaux ou un vétérinaire. Pour ce qui est des soupçons de grippe aviaire, Il n'est pas possible à ce jour de faire un lien entre cette mortalité et la recrudescence de la maladie.

## Journal de la Corse

Doyen de la presse européenne  
L'hebdomadaire de défense des intérêts de l'île depuis 1817

est le journal habilité pour publier  
**Les Annonces Légales et Judiciaires**

**Dans les départements 2A – 2B**

Devis et attestation de parution renvoyés dans l'heure  
Contact : [journaldelacorse@orange.fr](mailto:journaldelacorse@orange.fr)

## Bastia : retour sur le bilan annuel du contrat de ville de la CAB

Le comité de pilotage du contrat de ville s'est réuni vendredi dernier à la Préfecture de Haute-Corse. Il a été question de dresser le bilan de 2020 et d'établir les priorités pour 2021.

Un bilan « plutôt bon » malgré la crise selon le préfet François Ravier. Une centaine de projets a été mise en œuvre. Le montant engagé est d'1M€, 50% de part de l'Etat, 30% de la municipalité et 20% de la Communauté d'agglomération de Bastia. La programmation de 2020 prévoyait également le développement de projets privilégiant l'emploi et l'insertion, le vivre ensemble et le développement économique. Les actions de 2020 ont porté en majorité sur le développement de la mixité sociale dans les quartiers mais aussi sur l'égalité homme-femme. La programmation pour 2021 a également été évoquée et les perspectives de l'année prochaine montre une adéquation avec la crise sanitaire que nous traversons. Notamment avec une volonté de mettre l'accent sur la lutte contre la précarité et un accès au droit plus efficace. Pourtant, malgré cette annonce, le préfet assure que le budget sera sensiblement le même que l'année précédente. Au vu des difficultés rencontrées sur le terrain par les différentes associations en charges de l'aide aux personnes précaires, ce nouveau risque de ne pas faire l'unanimité. En effet, comment les acteurs sociaux pourront-ils apporter l'aide nécessaire sans financement quand on sait que le nombre de demande d'aides alimentaires et de demandeur d'emploi a explosé avec la crise Covid ?



# Andà per Dumane : entre débat et polémique

Quelques jours avant d'aborder le débat sur le plan Salvezza et Rilanciu, Andà Per Dumane a dégainé rapidement et tiré à quatre reprises mais n'a pas vraiment visé les bonnes cibles.



ANDÀ PER DUMANE !  
LA RÉPUBLIQUE  
**En Marche !**

La Collectivité de Corse veut à juste titre apporter des réponses économiques et sociales aux problèmes causés chez nous par les deux épisodes de confinement de la crise sanitaire. L'épisode que nous vivons depuis quelques semaines, ne doit en effet pas faire oublier celui du printemps dernier qui a considérablement affaibli le tissu économique et accentué la détresse sociale. Entre mars et juin derniers, les trésoreries des agriculteurs, commerçants,

artisans et petits entrepreneurs ayant une activité à l'année ont été fragilisées ou mises à sec et nombre de carnets de commandes n'ont pu être remplis afin d'offrir une visibilité au moins à moyen terme. Quant aux activités saisonnières, même si beaucoup d'entreprises concernées ont pu sauver les meubles, elles ont aussi été sévèrement impactées. Enfin, les particuliers, les plus modestes et les plus précaires (titulaires de CDD, chômeurs,

étudiants pauvres, apprentis...) ont dû faire face à de nouvelles difficultés. La majorité territoriale propose un plan comportant deux volets (Salvezza, Rilanciu). Elle s'est efforcée de l'élaborer avec de nombreux concours (agences de la Collectivité de Corse, organismes consulaires, organisations syndicales...) Une contractualisation avec l'Etat viendra en fin de course. Le volet Salvezza aura probablement déjà été adopté par l'Assemblée de Corse quand paraîtra le présent article. Il comporte des mesures d'urgence visant à la sauvegarde des entreprises et de l'activité économique, à la préservation de l'emploi et à l'atténuation des conséquences sociales de la crise. Le volet Rilanciu devrait être voté en décembre. Il comprend des mesures de moyen et long terme de soutien et d'accompagnement de l'économie quand se dessinera la période post-Covid. La majorité territoriale souhaite que 400 M€ millions (300 M€ à la charge de l'État, 100 M€ à la charge de la Collectivité de Corse) soient mis sur la table, et que de nombreuses actions s'inscrivent dans une démarche de transition écologique. Quelques jours avant que le plan Salvezza à Rilanciu soit soumis au débat et au vote à l'Assemblée de Corse, le groupe Andà Per Dumane que préside Jean-Charles Orsucci a dégainé et ouvert le feu. Le groupe macroniste a dénoncé à la fois une « guérilla » nationaliste contre l'Etat qui « obère la pertinence et l'efficacité » de l'action de la Collectivité de Corse, un retard car « les douze autres régions de France métropolitaine ont majoritairement voté leur dispositif de soutien à leur tissu économique respectif entre avril et octobre » et la perspective d'un vote « sans respect aucun pour l'Assemblée de Corse qui ne dispose toujours pas à ce jour du moindre document hormis un tableau Excel ». Andà Per Dumane a aussi exprimé son scepticisme quant à

l'opportunité que figure dans le plan, la création d'un logo Rilanciù et que soit dédiée à l'éventuelle réalisation de ce logo, une ligne de financement de 150 000 €.

### La majorité territoriale n'a pas tous les torts

Jean-Charles Orsucci et ses amis ont un peu raison quand ils jugent défavorablement le comportement de la majorité territoriale dans ses relations avec le pouvoir macronien. Il convient toutefois de considérer que le mot « *guérilla* » est inapproprié. La majorité territoriale a certes été initialement maladroite. Il aurait pu être réservé un premier accueil plus élégant à Mme Jacqueline Gouraud alors Ministre auprès du ministre d'État, ministre de l'Intérieur. Il aurait été judicieux que la première année de mandat d'Emmanuel Macron, MM. Simeoni et Talamoni ne clament pas qu'ils voulaient tout et ne se risquent pas à des initiatives qui ne pouvaient qu'indisposer leur orgueilleux interlocuteur : organisation d'une manifestation avant le premier déplacement de ce dernier en Corse ; appel à une Journée Isula morta durant la visite officielle de ce dernier sur l'île ; démarches médiatisées vers les présidents du Sénat et des régions de France avec l'objectif avoué de s'en faire des alliés pour inciter l'Élysée à changer de politique corse... Cependant Jean-Charles Orsucci et ses amis devraient aussi prendre en compte qu'Emmanuel Macron n'a jamais vraiment amorcé un dialogue. Par ailleurs, Andà Per Dumane a d'évidence tort d'affirmer que la majorité des douze autres régions de France a déjà adopté des plans de relance similaires à celui proposé par la majorité territoriale. En effet, ce n'est que le 28 septembre dernier que le Premier ministre et les Présidents de région ont signé un accord sur le « *co-pilotage* » de la territorialisation du plan de relance. « *Nous signons un accord historique* » s'est félicité Jean Castex et son cabinet a précisé : « *Dans chaque région, d'ici la fin de l'année, il y aura la signature d'un accord de relance* ». Andà Per Dumane a en revanche eu raison de dénoncer la remise d'une information plus que succincte sur le projet de plan de relance (« *tableau Excel* »). La réponse apportée par le président de l'Assemblée de Corse a d'ailleurs crédibilisé le courroux des élus macronistes. En effet, dès qu'il a eu connaissance de leur mécontentement, Jean-Guy Talamoni a « *convoqué une réunion de la conférence des Présidents (des groupes*

ARRÊTE DE TE COLLER À SIMEONI !  
IL FAUT S'EN DÉBARRASSER  
POUR POUVOIR PRENDRE SA PLACE...  
TALAMONI LUI NE REPRÉSENTE PLUS RIEN



*politiques de l'Assemblée de Corse) afin de garantir les conditions normales d'un débat démocratique équitable et les droits de l'opposition.* » Quant à la perspective de financement d'un logo Rilanciù, il semble qu'il ne soit pas urgent de la mettre sur la table. S'il s'agit uniquement de dépenser cette somme pour réaliser un logo, Andà Per Dumane et d'autres auront 150 000 mille fois raison de crier à la gabegie. Par contre, si le débat de décembre prochain consacré au volet Rilanciù du plan de relance, révèle que la mention d'un logo a découlé d'une maladroite simplification de la désignation d'une campagne de communication visant à faire connaître le contenu du Rilanciù et les modalités pour en bénéficier, voter d'y allouer 150 000 euros n'aura rien de scandaleux.

### On peut attendre mieux

Des critiques peuvent certes être formulées à l'encontre du plan Salvezza à Rilanciù. En effet, le jugement sur la vision stratégique, l'appréciation des priorités, l'agenda ou la

méthode d'élaboration d'un plan peut légitimement différer selon les sensibilités politiques ou selon le jugement que l'on porte sur la situation économique et sociale globale et ce que l'on souhaite faire. Tout cela relève du débat et il peut en résulter des contributions enrichissantes. En revanche, il est des critiques qui n'apportent rien car elles ne reposent que sur la volonté de s'opposer ou la mise en cause de ce qui est proposé en cherchant la petite bête. Cela relève de la polémique et il est rare que cela produise du constructif. Andà Per Dumane a dégainé rapidement et tiré à quatre reprises mais n'a pas vraiment visé les bonnes cibles. Alors, il est objectif de relever que le groupe a failli s'embourber dans la polémique. Ce qui est regrettable quand l'existence de centaines d'activités et de milliers d'emplois est en jeu. On peut attendre mieux, beaucoup mieux, de Jean-Charles Orsucci et ses amis. Ils en ont la capacité et l'ont déjà maintes fois montré.

• Pierre Corsi

# Peri : l'antenne de la discorde

Depuis deux ans et la perspective d'une installation d'antenne assurant le réseau de téléphonie mobile sur la commune, la polémique ne cesse de gronder à Peri. Le site de San Larenzu, non classé mais faisant partie de la mémoire collective ayant été suggéré par la municipalité est le sujet principal de cette discorde qui oppose cette dernière au collectif « *Pà u cumunu i Peri* » et à l'opérateur ...



L'affaire commence il y a deux ans. Saisie par les administrés des trois hameaux de la commune-I Peri, l'Olmu et A Salasca-, lesquels ont relevé des carences récurrentes de couverture de réseau de téléphonie mobile, la municipalité envisage l'installation d'une antenne relais afin de répondre à ce besoin. « *Les requêtes étaient fondées, assure Xavier Lacombe, maire de la commune, il s'agissait d'assurer la sécurité des habitants notamment en ce qui concerne les appels à des fins de secours médicaux, sécuritaires ou de lutte contre l'incendie et donc de résoudre tous les problèmes de téléphonie mobile...* »

## Deux ans de procédure

Ainsi, une première proposition est faite à l'opérateur mais elle ne remplit pas les

conditions d'intégration au paysage, « *afin de poursuivre l'action entreprise dans le domaine de la préservation du patrimoine bâti et environnemental, rajoute le maire. Le choix se porte donc sur le site de San Larenzu, un lieu qui surplombe la vallée et dont l'accès est situé en contrebas du village. « Ce site présente le juste compromis entre l'indispensable sécurité des administrés et le respect nécessaire de l'environnement. »*

De couleur verte, l'antenne présenterait les aspects d'un arbre. « *La commune réalisera un aménagement arboré aux abords du relais afin de limiter les effets perturbants et de respecter l'harmonie visuelle du site. Nous avons, ainsi refusé des antennes métalliques de 25 et 35 mètres de haut et réfléchi à la meilleure intégration possible.* »

L'opérateur Free dépose le permis de construire en août 2018, il est accordé le 29 novembre pour un début des travaux prévu en mai 2019. Date à laquelle la dalle qui doit retenir l'antenne-relais est installée.

## Un collectif apolitique

Dans la foulée, l'associé « *Memoria Viva* » envoie un courrier à la mairie dans lequel il fait part de son inquiétude quant au choix du site. « *Il s'agit d'un lieu de mémoire, assure Jérôme Bisgambiglia, l'un des sites les plus emblématiques de la commune, lieu de pèlerinage situé à quelques dizaines de mètres du cimetière. On y retrouve également, même si des fouilles approfondies n'ont pas été effectuées, les vestiges d'une chapelle du X<sup>e</sup> siècle recensée en son temps par Madame Geneviève Moracchini-Mazel. Il était impensable de songer à installer une antenne sur ce site.* »

En juin 2019, et porté par Jérôme Bisgambiglia, le collectif « *Pà u Cumunu i Peri* » voit le jour. « *C'est une simple initiative citoyenne, rappelle son responsable, sans étiquette politique, il rassemble des hommes et des femmes soucieux de protéger le vivant et la mémoire, de veiller au bien commun et à la préservation de notre patrimoine.* »

En deux semaines, tout s'accélère. L'antenne est montée sur site et redescendue, une requête est déposée auprès du Tribunal Administratif de Bastia-requête rejetée-, une pétition en ligne est signée et une réunion publique avec la municipalité et l'opérateur ne donne rien. Plusieurs courriers sont envoyés à l'Exécutif de Corse, au Ministère de la Cohésion des Territoires...

## Vers une issue ?

Un an et demi plus tard, l'affaire est toujours





embourbée. De fait, le collectif dénonce certaines incohérences dans les différentes procédures. « *Le permis de construire a été accordé sans la moindre concertation avec la population. Il n'a jamais été affiché en mairie ni le panneau d'affichage sur site alors que la dalle avait été coulée. En outre, et selon l'opérateur, la dalle aurait une superficie de 6 mètres carrés, après calcul, nous en sommes à 12 m<sup>2</sup>. L'antenne est d'une hauteur de 13,5 m paratonnerre compris. Le dossier d'électrification est inexistant (aérien ou enterré ?). En outre, l'absence de concertation avec la municipalité est entérinée tout comme l'impact sur l'environnement et sur notre patrimoine... »*

« *La procédure ne nécessitait ni déclaration préalable, ni permis de construire, se défend Xavier Lacombe, nous avons travaillé en totale transparence sur ce dossier. Sachant que toutes les collectivités doivent être équipées en 4G. Cette intégration a été faite au mieux et dans les meilleures conditions. Il n'y a, en outre, aucun souci archéologique puisque le lieu où l'antenne sera installée est situé à 47 mètres des vestiges de la chapelle. Un courrier de la DRAAC atteste qu'il n'y aucun risque. »*

Le 12 octobre dernier, l'antenne est livrée sur site pour assemblage et hélitreuillage le lendemain. Le collectif plante une tente sur la dalle et y passe la nuit. « *On s'est opposé à l'hélitreuillage le mardi sans aucune violence*



*ni verbale, ni physique en discutant avec le personnel ou les forces de l'ordre. L'antenne a été chargée et a quitté le village. Pour où ? Nous l'ignorons. Elle est revenue l'après-midi, nous nous sommes opposés à son installation malgré la présence d'un huissier de justice et de la gendarmerie... Free devrait déposer un ultime recours et si cette requête n'est pas rejetée, l'antenne pourra être installée... »*

Dans ce bras de fer qui semble persister, la

balle est dans le camp de l'opérateur. « *Il ne s'agit plus d'une opposition avec la municipalité reprend Xavier Lacombe, mais d'un conflit entre le collectif et l'opérateur Free... »*

L'affaire suit son cours mais reste en stand-by en raison de la crise sanitaire et du confinement qui retardent les échéances. En espérant que le bon sens l'emportera...

• **Philippe Peraut**

# PLU DE CALVI : L'ENQUÊTE PUBLIQUE A ÉTÉ PROLONGÉE

Une enquête publique sur le Plan Local d'Urbanisme de CALVI est ouverte depuis le 5 octobre et a été prolongée.



▲ La citadelle de Calvi

## PLU DE CALVI

L'association U LEVANTE vient de déposer trois premières observations sur les thématiques suivantes :

- 1 • Analyse des perspectives d'évolution démographique, des besoins en logements et de la capacité d'accueil.
- 2 • Consommation des espaces agricoles stratégiques (ESA).
- 3 • Urbanisation à l'intérieur des espaces proches du rivage.

### 1 • Perspectives d'évolution démographique, des besoins en logements et de la capacité d'accueil

Le scénario moyen retenu par la commune est basé sur un **taux de croissance annuel moyen de +1,1% entre 2013 et 2035**, soit une augmentation de la population de +1 476 habitants permanents par rapport à la population retenue pour la commune en 2013.

Si l'on se réfère aux dernières statistiques de l'INSEE <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-2B050>, le taux retenu par

la commune de +1,1%/an jusqu'en 2035 est en rupture totale avec les chroniques récentes :

- +0,6% entre 1999 et 2007
- +0,3% entre 2007 et 2012
- +0,2% entre 2012 et 2017

En prenant en compte le taux de croissance observé entre 2013 (à partir du chiffre de la population affichée par la commune de 5 422 habitants) et 2017 (dernière statistique de l'INSEE : 5 559 habitants), on obtient un **taux de croissance arrondi à +0,6%/an**.

La reconduction de ce taux de croissance +0,6%/an à horizon 2035 conduirait à une projection beaucoup plus « raisonnable » de **6185 habitants** que nous

privilegions. Nous en déduisons une augmentation de la population permanente calvaise à horizon de 2035 de + **763 habitants** [6 185-5 422] soit environ deux fois moins que les +1 475 habitants « revendiqués » par la commune.

L'avis n°2019-AC15 du 27/12/2019 de la Mission Régionale d'Autorité environnementale de Corse pointe, quant à lui, l'absence de justification des projections communales (Cf. l'extrait de la page 9 ci-dessous - photo 1).

Suivant notre hypothèse (+0,6%/an à horizon 2035):

- le chiffre de logements supplémentaires depuis 2013 doit se limiter à environ **630 unités**,
- la surface à urbaniser nécessaire et suffisante doit donc être comprise dans une fourchette de **32 à 34 hectares**.

Face à cela, la commune :

- propose un foncier mobilisable en renouvellement et densification (dents creuses) de **28,4 hectares** pour une capacité d'accueil de **549 logements**
- propose un foncier correspondant aux extensions urbaines de **33,0 hectares** pour une capacité d'accueil de **671 logements**
- cartographie des « parcelles urbanisées ou en cours de travaux en 2013-2014 » dont elle ne calcule ni la surface, ni la capacité d'accueil ; nous avons estimé la surface des 23 îlots concernés à environ **14 hectares** générant une capacité d'accueil non négligeable mais qui ne nous est pas communiquée !

En conclusion nous affirmons que les 28,4 hectares des dents creuses abondés d'une part importante des 14 hectares des « parcelles urbanisées ou en cours de travaux en 2013-2014 » suffisent à couvrir les 32 à 34 hectares nécessaires et suffisants pour faire face aux besoins en logements et que les extensions urbaines (33 hectares) ne sont pas légitimes!

## 2 • Consommation des Espaces stratégiques agricoles (ESA)

Cette deuxième observation inventorie les zones ou parties de zones urbaines qui empiètent sur des Espaces stratégiques agricoles (ESA) tels que cartographiés sur la carte n°9 du PADDUC et qui ne sont pas encore artificialisés.

**Remarque préliminaire:** suite à la modification n°1 adoptée par l'Assemblée de Corse le 5 novembre 2020, la nouvelle carte n°9

n'est pas différente de celle adoptée en 2015 en ce qui concerne les ESA ci-dessous concernés.

Prenons l'exemple de la Zone 2AU « Vallon des Padule » (Cf. Photo 2).

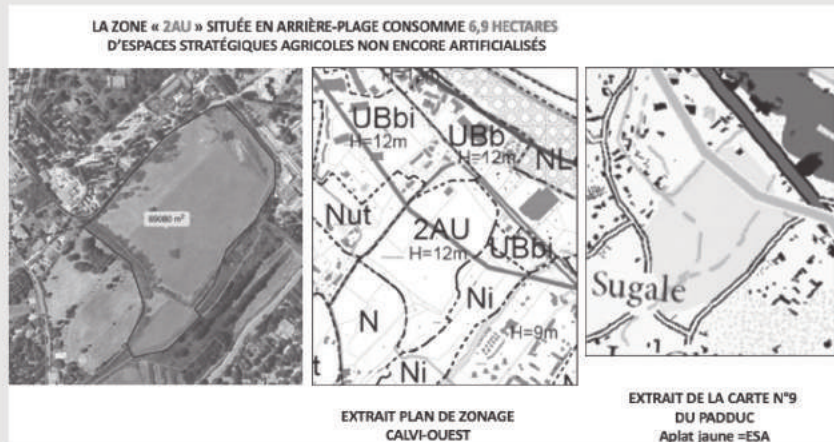
Au total, le tableau de synthèse présenté ci-dessous (Cf. Tableau 1) met en exergue que le PLU consomme au total 14,4 hectares d'Espaces Stratégiques Agricoles.

Il convient de noter que la totalité des zones urbaines (UCc) ou à urbaniser (2AU et AUB) concernées par

Ainsi, il apparaît sur le graphique ci-avant que le choix communal du taux de croissance annuel de +1,1 % par an est bien supérieur à la croissance démographique observée depuis les années 1990 à Calvi. (-20 habitants entre 2010 et 2015, +0,50 % entre 1990 et 2013, +0,90 % entre 1990 et 1999).

La MRAe recommande, pour la bonne information du public et la bonne compréhension des choix opérés, de préciser la justification des orientations communales, au regard de l'évolution démographique de la commune et notamment des variations observées ces dernières années.

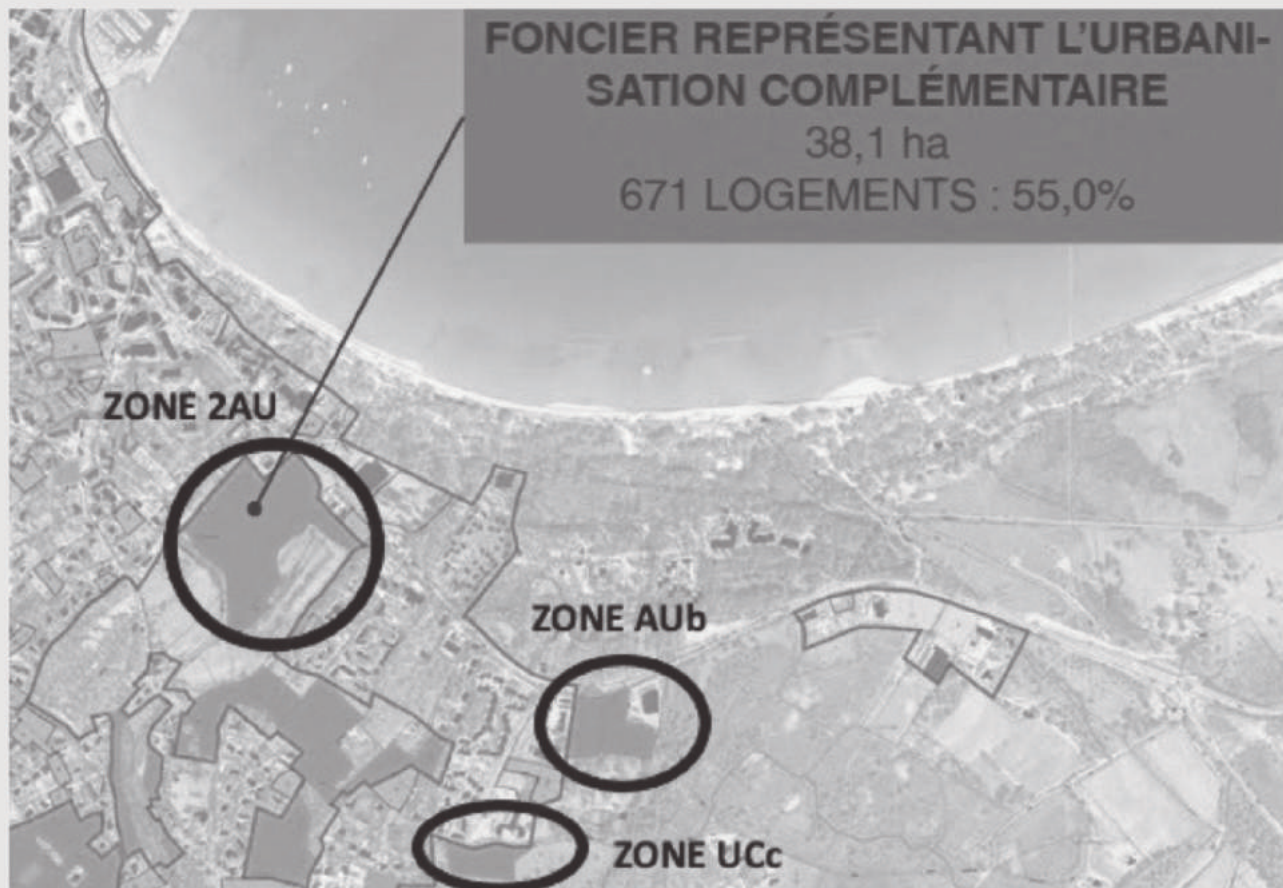
▲ Photo 1



▲ Photo 2

	Surfaces en hectares			TOTALS
	EXTENSIONS URBAINES ZONES À URBANISER	ZONES URBAINES	ZONES D'ACTIVITÉ	
Vallon des Padule	6,9			6,9
Hôpital - Clos calvèse	2,0	1,0		3,0
Campo Longo			4,5	4,5
<b>TOTAUX</b>	<b>8,9</b>	<b>1,0</b>	<b>4,5</b>	<b>14,4</b>

▲ Tableau 1



▲ Photo 3 : Extrait du Rapport de Présentation – partie 4



cette consommation correspondent à des extensions urbaines (Cf. ci-dessus Photo 3, l'extrait du Rapport de Présentation – partie 4):

Rappelons la conclusion de notre première observation: « nous affirmons que les 28,4 hectares des dents creuses, abondés d'une part importante des 14 hectares des « parcelles urbanisées ou en cours de travaux en 2013-2014 », suffisent à couvrir les 32 à 34 hectares nécessaires et suffisants pour faire face aux besoins en logements et que les extensions urbaines (33 hectares) ne sont pas légitimes ».

Ces 9,9 hectares consommateurs d'ESA, inclus dans les 33 hectares d'extensions urbaines, sont donc doublement illégitimes.

### 3 • Urbanisation à l'intérieur des Espaces proches du rivage (EPR)

Cette troisième observation aborde l'urbanisation en extension à l'intérieur des Espaces proches du rivage (EPR) et sa compatibilité avec l'article L. 121-13:

« L'extension limitée de l'urbanisation des espaces proches du rivage ou des rives des plans d'eau intérieurs au 1° de l'article L. 321-2 du

code de l'environnement est **justifiée et motivée** dans le plan local d'urbanisme, selon des critères liés à la configuration des lieux ou à l'accueil d'activités économiques exigeant la proximité immédiate de l'eau [...]

Le Rapport de Présentation Partie 4 précise que « pour répondre aux besoins en logements » elle prévoit une surface totale de 11 hectares correspondant aux extensions urbaines à l'intérieur des Espaces proches

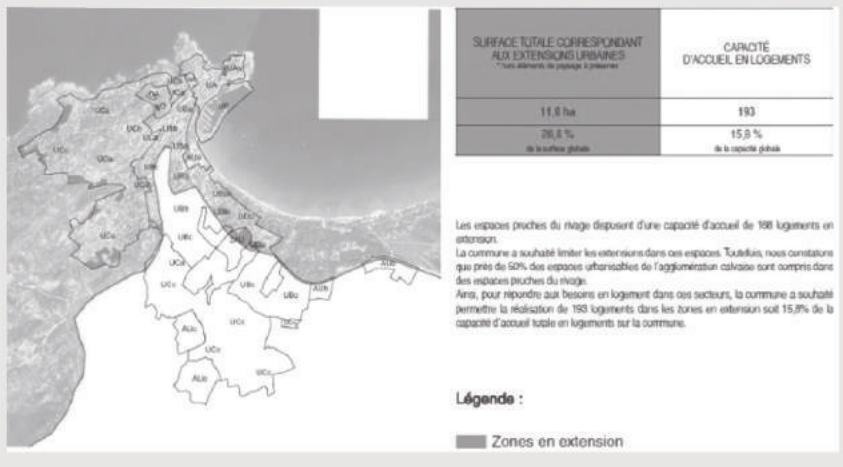
du rivage. Il convient de noter que 2,1 hectares de la zone 2AU, objet de l'Orientation d'aménagement et de programmation (OAP) « Vallon des Padule » sont situés à l'intérieur des EPR (Cf. éléments cartographiques ci-dessous).

Rappelons la conclusion de notre première observation: « nous affirmons que les 28,4 hectares des dents creuses, abondés d'une part importante des 14 hectares des « parcelles

urbanisées ou en cours de travaux en 2013-2014 », suffisent à couvrir les 32 à 34 hectares nécessaires et suffisants pour faire face aux besoins en logements et que **les extensions urbaines (33 hectares) ne sont pas légitimes**. Ces 11,0 hectares situés à l'intérieur des Espaces Proches du Rivage, inclus dans les 33 hectares d'extensions urbaines, sont donc doublement illégitimes.

Association U Levante

▼ Photo 4



**POUR DÉPOSER UNE OBSERVATION AU SIÈGE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE EN MAIRIE DE CALVI OU SUR LE REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ :**

<https://www.registre-dematerialise.fr/2114/observations>

▼ Photo 5



# La Corse en quête de conciliateurs de justice

Depuis plus de 40 ans, les conciliateurs sont des auxiliaires de justice bénévoles, qui permettent de désengorger la machine judiciaire en tentant de régler certains litiges à l'amiable. Chaque année, en France, plus de 115 000 conciliations ont lieu. Dans certains départements, ils sont plus d'une trentaine à s'occuper de ces litiges pour éviter aux habitants de passer devant le tribunal. Il en existe seulement deux en Haute-Corse, et... un seul en Corse-du-Sud. Pourtant, les nouvelles législations instaurées ces dernières années entraînent un important besoin de recrutement.



## Qu'est ce qu'un conciliateur ?

Dans le monde de la justice, les conciliateurs ont pour rôle de tenter de régler certains litiges, à l'amiable. Ils sont chargés d'engager un dialogue entre les parties concernées, que ces dernières soient physiques ou morales. La conciliation fait donc partie, avec la médiation, des modes alternatifs de règlement des litiges, les MARL. Une manière de régler les litiges de la vie quotidienne sans passer par un procès.

## Quelles sont ses compétences ?

Le conciliateur de justice peut intervenir pour :

- des problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen...)
- des différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux,
- des différends relatifs à un contrat de travail, litiges de la consommation, impayés, malfaçons de travaux, etc.

## À l'inverse, il ne peut pas intervenir concernant :

- des litiges en lien avec l'administration
- les affaires familiales

## En terme de législation à ce sujet...

Les lois récentes ont renforcé le rôle des conciliateurs de justice pour favoriser le traitement à l'amiable des conflits.

1978 : La conciliation est instituée.

2016 : La loi du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI<sup>ème</sup> siècle instaure la conciliation obligatoire préalable pour les litiges du quotidien.

2019 : La loi du 23 mars 2019 étend la tentative de résolution amiable préalable obligatoire aux litiges portés dorénavant devant le tribunal judiciaire lorsque la demande n'excède pas un montant défini par décret ou lorsqu'elle a trait à un conflit de voisinage. Cela concerne les litiges d'un montant inférieur à 4 000 euros.

## 3 questions à...

**Claire Munzer** - Vice présidente du tribunal judiciaire d'Ajaccio

## Comment devient-on conciliateur de justice ?

Il faut avant tout avoir une formation juridique. Il faut également n'être investi d'aucun mandat électif dans le ressort de la cour d'appel et ne pas exercer d'activité judiciaire. Après avoir prêté serment devant la cour d'appel, une courte formation est dispensée. Le conciliateur s'engage ainsi pour une durée d'un an, renouvelable. Ce sont donc principalement des personnes à la retraite ; des jeunes retraités qui bénéficient de leur temps

libre pour faire quelque chose d'utile. Toute personne qui entre dans cette fonction doit respecter les règles de déontologie et faire preuve d'une totale impartialité.

## Il y a-t-il une explication qui justifierait ce très faible taux de conciliateurs en Corse-du-Sud, et globalement en Corse ?

Honnêtement, je n'ai pas d'explication à donner pour justifier cette situation. Je pense que le fait qu'il s'agisse de bénévolat en décourage plus d'un. Travailler gratuitement ne motive pas les foules.. Pourtant, c'est une fonction enrichissante et gratifiante, au delà du simple aspect financier.

## Pourquoi est-il important de mettre en lumière l'existence et le rôle de ces auxiliaires de justice ?

À titre d'exemple, l'unique conciliateur présent en Corse-du-Sud s'est occupé de plus de 700 personnes en 2018. Aujourd'hui, sa fonction s'inscrit dans un processus obligatoire. On s'attend donc à une augmentation des demandes, auxquelles il ne pourra pas faire face tout seul. Il est donc important qu'une communication soit faite autour de cette activité afin qu'elle soit plus connue de la population, en espérant que cela engendre des candidatures.

• Laura Gatti

Alex Paolacci, seul et unique conciliateur de justice en Corse-du-Sud

# « On se sent utile et c'est un enrichissement personnel »



## Pour quelles raisons êtes vous devenu conciliateur de justice ?

Ancien greffier, je suis à la retraite depuis 2015 et je suis devenu conciliateur de justice en 2016. Le contact avec les gens m'a vraiment motivé endosser ce rôle. Je suis quelqu'un qui aime rendre service, cela procure une réelle satisfaction. Le conciliateur est là pour

régler les petits litiges du quotidien et tenter d'éviter d'aller jusqu'au procès. Lorsqu'on y parvient, on se sent utile et c'est un enrichissement personnel. Aujourd'hui, je suis présent sur 4 sites dans lesquels je tiens des permanences régulières : Porto-Vecchio (dont je suis originaire), mais aussi Ajaccio, Propriano et Sartène.

## Comment est-ce que cela fonctionne ?

Lors d'un litige, le conciliateur est saisi directement par l'une des parties, voire les deux, par un simple rendez-vous en mairie, à la maison de la justice, ou via le tribunal. Le conciliateur peut également être saisi par le juge lui-même. Le conciliateur est là pour tenter de régler des litiges, mais c'est aux parties de se concilier : nous n'avons pas de pouvoir décisionnel et devons rester neutres. Le conciliateur est là pour guider les gens vers une entente à l'amiable, il fait en quelques sortes office d'arbitre.

## En quoi le rôle du conciliateur est-il important dans le système judiciaire mais aussi dans la société ?

Il faut être conscient d'une chose : des petits litiges, même anodins, peuvent dégénérer et devenir des drames. Le conciliateur fait partie des personnes qui peuvent intervenir avant cette tragique éventualité. Nous sommes là pour tenter de mettre un terme à un conflit, afin que les choses ne perdurent pas et ne s'enveniment pas.

## Votre témoignage permet de mettre en lumière ce rôle. Quel message voudriez-vous faire passer ?

Je suis le seul conciliateur de justice présent en Corse-du-sud. Je traite environ une trentaine de dossiers par moi. Si nous étions plus nombreux, la charge de travail ne serait pas la même, elle serait mieux répartie. Je n'aurai par exemple pas besoin de me déplacer à Ajaccio, tandis que j'habite à Porto Vecchio. La présence d'autres conciliateurs permettrait une gestion des dossiers plus régulière et plus aisée. Mon engagement prendra fin en 2022. D'ici là, j'espère de tout coeur que des gens auront choisi de prendre le relai afin que je puisse partir l'esprit tranquille.

• Interview réalisée par Laura Gatti

\* *Les personnes souhaitant exercer des fonctions de conciliateur de justice doivent adresser leur candidature par lettre au président du tribunal d'instance de leur juridiction de rattachement.*

# Inceste, la fin d'un tabou ?

Il y a eu le mouvement #Iwas qui a brisé le silence sur les agressions sexuelles en Corse. L'île se croyait préservée, mais hélas, non. Et les tweets sont autant de pierres posées dans un jardin loin d'être d'Éden. Une récente enquête Ipsos a révélé l'ampleur du phénomène : un Français sur dix ose affirmer avoir été victime d'inceste.



## #IwasCorsica

La Corse, terre d'omertà... Parler de ces crimes en Corse est d'autant plus difficile que tout le monde connaît tout le monde. Pour autant, le mouvement américain est devenu #IwasCorsica. Et les victimes ont publié leur drame ; filles ou garçons, victimes d'inceste, de viol, d'agression sexuelle, d'attouchements. Culomba Sicurani, une des premières en Corse à s'emparer de ce mouvement, a ainsi publié avec ce hashtag « #Iwas 6 environ. C'était mon cousin. Il en avait 14. Je me suis réveillée la nuit. Il ne dormait pas. Et m'a demandé de l'aider à finir ce qu'il était en train de faire ». Et Stella Pasquani a aussi participé au mouvement en publiant « #Iwas ça s'est passé de 4 à 8-10 ans. C'était mon propre père et uniquement par sodomie. Il me disait que c'était normal, que tous les papas faisaient ça à leurs filles » ; son père incestueux a été condamné à 10 ans de prison en septembre

2019. Le mouvement a été suivi de manifestations cet été, le 21 juin à Bastia et le 5 juillet à Ajaccio. Si pour l'instant peu de plaintes ont été déposées, la parole se libère et les victimes osent dénoncer leur violeur.

## Ce mot qu'on tait

Il faut appeler un chat un chat, et donc ne pas noyer l'inceste dans un jargon juridique. Briser le tabou commence par désigner l'horreur par son vrai nom. L'inceste, c'est le rapport sexuel entre deux personnes qui sont parents à un degré où le mariage est interdit. En soi, l'inceste n'est pas délictueux, tant que la relation est librement consentie et concerne deux personnes qui ont dépassé l'âge de la majorité sexuelle, fixé à quinze ans en France. Le droit pénal français tient compte du lien de famille pour sanctionner et définir certaines infractions sexuelles, en général sanctionnées plus sévèrement lorsqu'elles sont commises par « un ascendant, légitime, naturel ou adoptif, ou par toute autre personne ayant autorité sur la victime ». Elles sont alors punies de deux ans d'emprisonnement et d'une amende de 30 000 €. Dans les affaires d'inceste, en application du droit commun, les poursuites pénales peuvent être mises en mouvement par le ministère public, dès lors qu'il a connaissance des faits, ou par la victime. En France, le lien incestueux est, dans presque tous les cas, considéré comme une circonstance aggravante et représente l'élément constitutif de l'infraction seulement pour les atteintes commises sur des mineurs âgés d'au moins quinze ans. Selon l'association Face à l'inceste (anciennement Association internationale des victimes de l'inceste [AIVI]), l'inceste représente les trois quarts des violences sexuelles sur mineurs. Les chiffres ont triplé par rapport à 2009.

## Pédocriminalité

Ce qui est clair, c'est que ces faits sont

toujours délicats à aborder. Comme ce fut le cas lors du procès en 2018, de ce grand-père incestueux, reconnu coupable de viol et d'agressions sexuelles sur sa petite-fille, à Ajaccio, qui était âgée de 9 ans au moment des faits. Ce genre d'affaires est traitée à huis clos de droit. C'était le père qui avait porté plainte suite à la lecture du journal intime de sa fille. Car les plaintes des victimes restent rares. Suite au mouvement #IwasCorsica, la procureure de Haute-Corse a révélé que 48 plaintes en diffamation avaient été déposées après la publication de dizaines de noms de potentiels agresseurs sexuels ou violeurs partagés par messages privés sur les réseaux sociaux. 10 % des Français, soit 6,7 millions de personnes, ont subi l'inceste selon un sondage Ipsos pour l'association « Face à l'inceste ». C'est un véritable fléau de santé publique, avec des conséquences avérées pour les victimes mises en lumière par l'étude ACE (Adverse Childhood Experiences soit « les expériences négatives de l'enfance »). Pour lutter contre ce fléau, l'OMS préconise trois niveaux de prévention : empêcher le passage à l'acte, détecter les premiers signes, réduire les conséquences. En France, une commission indépendante sur les violences sexuelles faites aux enfants va être créée. Un projet de loi devrait être présenté en 2021.

• Maria Mariana

*Communiqué de presse de l'association Face à l'inceste, 18/11/2020 : <https://facealinceste.fr/blog/petitions/communique-de-presse-du-18-novembre-2020> Étude ACE (Adverse Childhood Experience) : [https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89tude\\_AC E\\_ \(Adverse\\_Childhood\\_Experiences\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89tude_AC E_ (Adverse_Childhood_Experiences))*



# Corse avant-garde française

Notre île peine à imaginer son futur et possède une tendance atavique à la mélancolie, à malincunia. Elle regarde bien souvent en arrière, transformant un passé douloureux en une image d'Épinal. Avec le désordre actuel, causé par la crise de la Covid, le risque est grand de se complaire dans ce bain crépusculaire. Et pourtant le mystère corse résiste au temps : notre grandeur est souvent partie prenante de la grandeur française.



## L'invasion du vide

La Corse ou une partie de la Corse a toujours montré une forme d'attraction pour la France. C'était vrai à l'époque de la Renaissance tardive avec l'épisode de Sampiero Corso. Cela se retrouve dans notre histoire, fondamentalement différente de celle de notre cousine sarde pourtant toute proche. Ça l'a été plus encore avec la fin de la période paoline quand les élites insulaires basculèrent du côté français souvent pour un titre nobiliaire ou une place à la tête d'un régiment en fait par attirance pour le centralisme français opposé au puzzle italien. Mais, si on accepte de quitter le champ anecdotique, on repère des traits de caractère qui nous poussaient à nous arracher du tropisme génois pour aller vers celui de la France. Cela demande un peu de lucidité et beaucoup d'honnêteté. La pauvreté de la Corse n'a jamais permis l'émergence d'une bourgeoisie indigène qui eut pu lui servir de colonne vertébrale. Nous

avons donc opté (inconsciemment évidemment) pour des corsets exogènes tels que les puissances pisane, génoise puis française. Nous les avons chevauchés sans perdre notre identité afin d'en obtenir le maximum d'intérêts. Puis lorsqu'elles arrivaient au bout de leur proche chemin et que nous ne pouvions plus rien en tirer, nous les avons abandonnées passant de l'une à l'autre, de la moribonde à la vive. Ainsi nous sommes devenus (parfois à notre corps défendant) des « plus que Français ». En 1790, les députés de la nouvelle Constituante célèbrent la révolution corse en présence de Paoli le désignant comme le précurseur du mouvement insurrectionnel français. C'est de notre île qu'a émergé la famille Buonaparte qui a créé un état moderne en France et peut-être en Europe. Les Napoléonides ont couronné à deux reprises les Républiques françaises de leur tiare impériale. La Corse fut le premier département métropolitain à se libérer en septembre 43 du joug fasciste ; le premier à préparer l'arrivée du général de Gaulle en 1958 et donc à accompagner la quatrième république au tombeau pour préparer la suivante. Pour des raisons mystérieuses, nous avons été les éclaireurs de la France dans les lointaines colonies comme sur le continent. Les maladies françaises furent les nôtres sans l'ombre d'une ambiguïté. C'est dire si aujourd'hui, nous partageons le désarroi français. Le vide hexagonal nous atteint de manière holistique et nous glace.

## Signes de crise et de désarroi

Le mal est d'abord économique. Les finances de l'île sont fragiles et perfusées par celles de la nation française. Aujourd'hui, la souffrance sanitaire a débouché sur une souffrance infrastructurelle qui nous fait douter de nous-mêmes. Et voilà qu'à cela vient s'ajouter le désordre étatique. Plusieurs grands policiers

ont été mutés hors de Corse et un général de gendarmerie est convaincu de collusion avec les voyous. Les repères s'évanouissent les uns après les autres. Des articles de presse, vraisemblablement alimentés par des magistrats ou des policiers, offrent en pâture à tort ou à raison des noms de représentants de la majorité nationaliste qui seraient complices de mafieux. Comme le proclamaient les ennemis d'Emmanuel Arène, véritable patron de la Corse sous la IIIe République : « Un ci n'hè più un palmu di nettu ». Le sentiment dominant est qu'il n'y a plus un seul endroit de propre et le doute est partout. Lorsque la communication officielle défaille, la rumeur prend le dessus. Le désarroi et la mélancolie font leur chemin parmi des Corses en perdition favorisant ainsi les intérêts des forces occultes.

## Redresser la barre

La situation économique est un concept qui efface souvent toute humanité. Or aujourd'hui artisans, commerçants, agriculteurs, c'est-à-dire, le cœur de notre société, sont dans une situation dramatique. Il y a évidemment les pauvres endémiques qu'il faut absolument aider. Mais il y a aussi ces jeunes, ces femmes et ces hommes isolés, ces travailleurs qui sont en train de tout perdre. Il ne fait nul doute qu'une victoire sur la maladie devait se traduire par une misère généralisée, par un excès de mortalités, mais aussi par une vague de tristesse et de dépression sans précédent alors cette victoire s'appellerait une gigantesque défaite. Là encore parce que nous possédons cette résilience qui nous a permis dans le passé de nous relever, nous pouvons être l'avant-garde du redressement national en prouvant que l'économie et l'humain peuvent et doivent faire chemin commun.

• GXC

# Hystériques et vieilles dentelles

**Le débat politique se crispe et le pauvre sourire qui virevoltait encore sur les os décharnés du malheureux Voltaire a tendance à s'effacer. Pourquoi malheureux Voltaire? Parce qu'il le sait bien, pardiche, on va lui faire bientôt procès post mortem de ses moeurs légères et de son indépendance d'esprit! La foule des énergumènes chapîtreurs et moralistes n'en a pas fini avec la société : Churchill, et son cigare en peau de caca, Colbert, Napoléon, demain Voltaire... A quand Jésus? La France a supprimé le vote par correspondance en 1975 parce qu'il était vecteur de fraudes. L'Amérique non. On en voit le résultat. En tout cas l'affaire Trump aura réveillé les USA. C'est une bonne chose. C'est bon pour le débat.**



On peut se tromper et même très lourdement, mais ça ne reste pas sans conséquence pour la conduite des affaires publiques. J'avoue avoir le sentiment de me trouver parfois devant ce prestidigitateur espagnol des années 70, l'excellent Garcimore qui ratait systématiquement ses tours, et qui concluait ses échecs par un désopilant « *Et voilà !* »

Une certaine forme d'incompétence et d'approximation semble miraculeusement donner des ailes aux indécis et proscrire toute nuance du débat public. Les mêmes qui doutent de l'élection de Joe Biden et soupçonnent le port des masques dans la rue de ne servir à rien se font copieusement insulter par le chaland. Où sont donc les débats apaisés que tenaient dans le salon de la bibliothèque de l'Arsenal les écrivains et les hommes politiques conviés à débattre par le charmant Charles Nodier qui en était le conservateur ? Est-on contraint de constater que les bons usages et la courtoisie cèdent progressivement le pas à l'imbécillité donneuse de leçon ? Plus que jamais il importe de se

ressaisir par un rigoureux contrôle de soi. C'est de l'avenir de l'humanité éclairée qu'il est en définitive question. L'avocat Jean-Pierre Versini Campinchi ébouriffe la télévision en proclamant haut et fort, que pour ce qui le concerne, il n'a pas l'intention de mettre de masque bien qu'il soit au coeur de la cible parce qu'il a soixante-seize ans. C'est une question de liberté. Les personnes à qui j'ai fait part de cette position redoublent de colère et de rage en souhaitant ni plus ni moins lui couper le sifflet. Ainsi pouvons-nous le constater, amateurs de la ferme que nous sommes culturellement, c'est souvent de l'animal et non pas du berger que viennent les exigences les plus dures pour que la liberté soit strictement mesurée. Prenons en notre part, cette situation délétère va durer, et si nous ne changeons pas de philosophie nous ne pourrons pas surmonter l'événement. Changer de philosophie ça veut dire accepter les risques et refaire la place à la notion de mort, qui jusqu'alors dans le monde Chrétien était le fondement de la vie collective. On célébrait la mort du Sauveur à Noël et sa résurrection à Pâques. Faute d'avoir des représentations symboliques d'une haute tenue morale, la société se délite par le bas, la définition d'un surmoi collectif et commun étant la seule réponse que l'on peut apporter à l'angoisse. Ceux qui nous haïssent et tuent les nôtres dans les rues, les églises, les basiliques, en réalité nous méprisent parce que nous avons oublié ce qui nous faisait grand : la croyance que nous valons plus que nous-mêmes. Avoir remplacé une société d'hommes libres par un souterrain peuplé de taupes lubriques, ce n'est pas un progrès. Les jours qui viennent vont apporter à n'en

pas douter un durcissement des mesures, qui je le crains ne serviront qu'à parachever la ruine des classes moyennes de ce pays; elles seront accompagnées bien évidemment d'une moralisation du débat et d'une promotion de l'auto-censure. Ces gens là qui nous gouvernent devraient relire au plus vite *La vache tachetée* d'Octave Mirbeau. Je ne peux résister au plaisir de vous livrer les premières lignes de cette nouvelle :

*Depuis un an que le malheureux Jacques Errant avait été jeté dans un cachot noir comme une cave, il n'avait vu âme qui vive, hormis des rats et son gardien, qui ne lui parlait jamais. Et il ne savait pas, et il ne pouvait pas savoir de quoi il était accusé, et s'il était accusé de quelque chose.*

*Il se disait souvent : — C'est curieux qu'on m'ait retiré de la circulation sans me dire pourquoi, et que, depuis un an, je sois toujours en quelque sorte suspendu à la terreur d'un procès dont j'ignore la cause. Il faut que j'aie commis sans m'en douter un bien grand crime !... Mais lequel ?... / ...*

*Le dix-septième jour de la seconde année de sa prévention, Jacques Errant fut extrait de son cachot et conduit entre deux gendarmes dans une grande salle où la lumière l'éblouit au point qu'il manqua défaillir... Cet incident fut déplorable, et le malheureux entendit vaguement quelques personnes murmurer : - Ce doit être un bien grand criminel !... - Encore un qui aura proclamé une vérité !...*

• Jean-François Marchi

# Librerie, si ! Amazon, nò !

Pour acheter nos livres, et ce particulièrement pour Noël, oublions toutes et tous Amazon et autres, et allons chez nos libraires.



Après le premier confinement, les libraires ont cru au retour de leur bonne étoile car les lecteurs sont revenus massivement vers eux. En effet, le 11 mai, date de leur réouverture et jusqu'au cœur de l'été, les librairies ont bénéficié du rebond des ventes de livres. Mais cet automne, l'inquiétude domine. Les libraires ne comprennent pas que leurs espaces de vente consacrés à la nourriture de l'esprit soient considérés être des commerces « *non essentiels* ». Ils s'interrogent sur le refus d'une prise en compte des enjeux d'accès à la culture, d'activité économique et de lien social dont est porteur tout ce qui touche au livre et à sa diffusion de proximité. Enfin, ils sont ulcérés qu'il ne soit pas tenu compte que, depuis des années, ils sont durement concurrencés par les plates-formes numériques de ventes. Le fonds de solidarité, l'exonération de cotisations sociales et la prise en charge des frais de port sont certes des mesures d'aide importantes. En se lançant dans le « *click and collect* » (le client commande et paie à distance puis vient récupérer ses livres), les libraires font certes face. Ils montrent une fois de plus leur capacité d'adaptation et leur volonté de faire vivre leur activité qui place le livre au plus près de ses acheteurs. Mais, pour beaucoup de librairies, tout cela risque de ne pas suffire car la crise sanitaire affecte

une activité qui était déjà en souffrance. Pour s'en convaincre, il suffit de se référer aux fermetures de librairies qui menacent ou se multiplient.

## Combat pour que vive une noble activité

A proximité de Notre-Dame de Paris, la librairie Shakespeare and Company pourrait fermer ses portes. Il s'agit pourtant d'une enseigne prestigieuse. Depuis 1919, elle accueille les auteurs anglophones de passage à Paris et les passionnés de littérature anglophone s'y donnent rendez-vous. A Paris, une autre enseigne est en danger de mort : la librairie Joseph Gibert, située place Saint-Michel. Ce point de vente du livre neuf, du livre d'occasion et du livre soldé, bien connu de tous les lycéens, étudiants et enseignants, pourrait être mis en cessation d'activité en mars 2021. Après Boulinier, autre point de vente réputé du livre d'occasion et du livre soldé qui était situé dans le même quartier et a tiré définitivement tiré son rideau, le Quartier latin perdrait une autre des dressés qui ont fait sa réputation de centre de la littérature et de la culture. La Corse n'est pas épargnée. A Bastia, la disparition de librairies se poursuit. Après Les Deux mondes qui avait pignon sur la rue Napoléon, Album situé boulevard Paoli vient de fermer ses portes. L'ouverture

annoncée d'une librairie rue César-Campinchi sera une maigre consolation. Heureusement Papi (boulevard Paoli) et a Piuma Lesta (polygone Lupinu) sont encore de ce monde. Je leur souhaite que cela dure longtemps et étend ce vœu à La Marge et Album à Ajaccio, à Flore et Valentini (Maison de la presse) à Corti et aux quelques autres qui chez nous se battent au quotidien pour que vive leur noble activité.

## Vive la Loi Lang !

Je veux aussi appeler à soutenir toutes les librairies. Le faire est simple, il suffit d'acheter ses livres dans les librairies les plus proches de chez soi au lieu de commander sur les plateformes numériques genre Amazon. Il convient d'autant plus de le faire que cela coûte quasiment rien si l'on souhaite acquérir un livre neuf. En effet, commander à distance un livre neuf sur une plate-forme numérique ne peut représenter qu'un ridicule moindre coût (5 % maximum). Ceci grâce à une loi dont la France peut à mon sens être fière : la loi Lang (du nom de Jack Lang, ministre de la Culture d'alors qui l'a inspirée). Adoptée le 10 août 1981 cette loi impose un prix unique du livre neuf afin de limiter la concurrence sur le prix de vente au public et d'ainsi protéger la filière Livre. En conséquence, un livre neuf vendu en France doit avoir un prix unique fixé par l'éditeur, qui doit être imprimé sur la couverture. Le vendeur n'est autorisé à consentir qu'une réduction maximale de 5 %. Donc pour acheter nos livres, et ce particulièrement pour Noël, oublions toutes et tous Amazon et autres, et allons chez nos libraires. La loi Lang ne s'applique malheureusement pas au livre d'occasion ou au livre soldé. Mais pourquoi, sauf recherche d'un livre rare ou introuvable sur place, se rendre sur une plate-forme numérique ? Chez le bouquiniste, on fouine, on feuillette, on discute, on échange, alors pourquoi s'en priver ?

• Alexandra Sereni

# La terrible solitude des Arméniens dans le Caucase

**La défaite arménienne devant l'armée azérie signe une nouvelle avancée de la déchristianisation sous les efforts conjugués des nazislamistes de Daech et de la Turquie des Frères musulmans. Or la France est bien seule à défendre l'Arménie dans une Europe tétanisée par le risque d'accusation d'islamophobie et dans un monde majoritairement religieux incapable de comprendre le concept de laïcité. Mais la défaite arménienne est aussi le résultat d'un équilibre entre Russie et Turquie.**

## L'expansionnisme ottoman

Le président turc Recep Tayyip Erdogan veut reconstruire un califat et ne cache plus sa stratégie expansionniste pour faire renaître de ses cendres l'Empire ottoman. Son offensive s'est non seulement déroulée dans le Caucase et plus précisément au Haut-Karabakh, mais aussi en Syrie, en Libye, à Chypre, en mer Égée.



Il y a fort à parier que s'il remporte des victoires dans ces lieux il attaquera directement ou indirectement en Irak ou au Liban qui furent autrefois possessions ottomanes. Et force est de reconnaître qu'aujourd'hui la seule force capable de freiner ses appétits est la Russie de Poutine.

## Le martyre des Arméniens

Un million et demi d'Arméniens furent massacrés entre 1915 et 1918 en même temps qu'un autre million et demi de chrétiens syriaques. C'est pour éviter la répétition de ce désastre que 150 000 Arméniens du Haut-Karabakh, appelé Artsakh par les habitants

du lieu, fuient en brûlant leurs maisons afin qu'elles ne tombent pas entre les mains des Azéris. Cette enclave avait été rattachée en 1921 par la toute jeune Union soviétique, en fin de guerre civile, à de l'Azerbaïdjan, bien qu'elle fût habitée par des Arméniens comme en témoignent les innombrables églises chrétiennes. La guerre avait éclaté entre Arméniens et Azéris entre 1988 et 1994 provoquant la mort de 30 000 personnes et l'Artsakh était revenu à l'Arménie à laquelle il était géographiquement relié grâce au corridor de Latchin. L'Arménie a combattu avec les moyens du bord quand les Azéris bénéficiaient d'un armement ultramoderne acheté à la Russie et à Israël et d'un soutien militaire de la Turquie. Les drones israéliens et les TB2 turcs ont provoqué des dégâts considérables tandis que 1500 mercenaires islamistes syriens payés par la Turquie, rejoignaient les rangs azéris.

## La solitude arménienne

La France seule a moralement soutenu les Arméniens, par la voix du président Macron. Ce qui a valu à ce dernier d'être insulté par le président islamiste Recep Tayyip Erdogan qui lui a conseillé de faire vérifier sa santé mentale pour avoir fustigé le « *séparatisme islamiste* » en France. L'impuissance européenne a largement contribué à la défaite arménienne. Le président Nikol Pachinyan avait estimé que « *la communauté internationale a [avait] le choix de permettre ou pas la formation d'un nouvel Hitler de l'Asie Mineure* ». Elle l'a permis. Ce qui se joue sur cette partie du Caucase n'est pas du tout « *une simple question de territoire ou de religion* » a indiqué la

vice-présidente du Parlement arménien Lena Nazaryan mais « *une question de vie ou de mort pour nous, mais aussi pour vous. C'est un autre système de valeurs, le combat d'une démocratie contre une dictature. Et si Erdogan gagne où s'arrêtera-t-il ?* ». Le monde occidental a lâché l'Arménie après avoir sacrifié les héroïques combattants kurdes en Syrie.

## Une semi-victoire des Russes, une semi-victoire des Turcs

Le cessez-le-feu, imposé aux deux parties par Poutine, peut être analysé de plusieurs manières. La première est que le nouveau tsar de la fédération russe ne veut pas de guerres à ses frontières et moins encore sur un territoire qui a fait partie de l'Union soviétique. La seconde manière est de comprendre que Poutine veut lui aussi recréer l'empire tsariste d'autrefois qui s'opposait maintes et maintes fois à l'Empire ottoman, défait en 1919. Le cessez-le-feu est donc une manière d'occuper militairement l'enclave remportée par les Azéris avec 3000 soldats russes qui éventuellement pourront faire bloquer Erdogan. Le jeu est donc figé. Pour l'instant. Mais il ne fait aucun doute que les lignes vont bouger. En montrant son impuissance, l'Europe favorise une fois encore la création d'un monde intermédiaire entre le vieux continent et l'Asie, une Eurasie qui deviendra une plaque tournante essentielle lorsqu'existeront les routes de la soie, parcourant le monde depuis la Chine jusqu'aux confins de l'Europe. L'Europe, par son impuissance, contribue au déclin occidental.

• GXC

# Épicerie épicurienne – vins et spiritueux



Les fêtes de fin d'année approchent à grand pas et malgré ce contexte exceptionnel, elles resteront synonymes de partage, convivialité et cette année tout particulièrement d'émotion.. Les boutiques Caviar & Vodka se sont déjà organisées pour vous aider à passer de beaux et agréables moments... Pour vos cadeaux, que vous soyez client particulier ou client entreprise, nous vous proposons des paniers personnalisés confectionnés avec des produits de qualité



sélectionnés parmi les meilleurs (Petrossian, Lafitte, vins de Bordeaux, de Bourgogne ou d'ailleurs, champagne, rhums ou whisky). Nous vous accueillons, cours Napoléon ou Résidence des Iles tous les jours dans le respect des gestes barrières pour assurer votre sécurité. Nous continuons notre service de livraison ou drive que nous assurons depuis plusieurs années, contactez nous au 06 61 47 64 27 pour tout renseignement et / ou réservation.

En attendant de vous recevoir en boutique, vous pourrez suivre notre actualité via instagram caviarajaccio via facebook caviaretvodka ou google et avoir un avant goût de nos produits gourmands.

Que vous soyez un(e) adepte de doux moments sucrés, ou plutôt amateur de grand cru accompagné de délices salés, nous vous proposons une sélection raffinée pour satisfaire toutes vos envies. Thés ou cafés aux accents exotiques, macarons d'Anne Marchetti, chocolats fins... mais aussi notre iconique caviar et saumon de la Maison Petrossian, notre



incontournable foie gras de canard de la Maison Lafitte ou d'oie de la Maison Bruck. et nos produits d'épicerie fine. Notre cave vous offre les plus grands crus de vins ou de champagnes et tout un choix de



spiritueux : du whisky d'Ecosse ou du Japon, au rhum des îles en passant par la vodka ou le Cognac, une invitation au voyage sensorielle. Encore une fois cette année et cela depuis maintenant 32 ans, nous prendrons plaisir à vous faire découvrir cet univers épicurien, à vous conseiller, vous guider dans vos choix et partager avec vous notre passion et notre amour des bonnes choses !

**CAVIAR & VODKA**

**ÉPICERIE ÉPICURIENNE - VINS ET SPIRITUEUX**

2 BOUTIQUES : 32 COURS NAPOLEÓN 20000 AJACCIO  
 Tél : 04 95 51 15 95  
 & CENTRE COMMERCIAL, RÉSIDENCE DES ÎLES  
 Tél : 09 73 51 50 26  
 Part : 06 61 47 64 27  
 Mail : caviarajaccio@gmail.com

Livraison à bord 🚢 et à domicile 🏠

www.maisondulfoiegras.com

# La Clean Beauty comme nouvelle norme

L'univers de la cosmétique et des soins n'a jamais été aussi tourné vers demain. Les consommateurs poussent les acteurs du milieu à inventer ou réinventer les compositions, vers plus de respect et d'écoresponsabilité. Un phénomène enclenché pour un retour en arrière désormais impossible.



« Clean » pour propre, « beauty » pour beauté. Aujourd'hui, le monde des soins, des cosmétiques et des produits d'hygiène est certes contrôlé en interne, mais aussi et surtout scruté par les consommateurs. Car il n'est désormais plus question de proposer des produits « qui sentent bon », « qui réduisent les rides » ou « qui pénètrent en profondeur ». L'enjeu du XXI<sup>ème</sup> siècle est tourné vers l'éthique. Avant, les ingrédients contenus dans un produit étaient évalués au taux de confiance conférée par le consommateur au professionnel. En 2020, grâce à des applications comme « Yuka » ou « Clean Beauty » sur smartphone, il est possible de scanner le code barre d'un produit pour en connaître tous les secrets, avec des indicateurs de vertus ou de dangerosité selon les formules. Selon Kantar Worldpanel, l'influence de ces applications utilisées sur les produits d'hygiène beauté a touché 5,1 millions de consommateurs en septembre 2019. Allergènes, composants chimiques, perturbateurs endocriniens, tests

sur animaux... Les études ont fleuri ces dernières années pour pointer du doigt les limites de ces produits qui « nous veulent du bien », commercialisés par de grands noms porteurs. D'ailleurs, le terme « Clean Beauty » prendrait ses racines aux Etats-Unis à partir de 2019 face à une certaine carence quant à la réglementation du milieu. Faire le tri entre réelles propositions et coups de marketing est donc devenu la nouvelle norme. Déodorants sains, soins en poudre, shampoings solides, formules écologiques, packaging rechargeables ou écoconçus... Moins de déchets, moins d'ingrédients controversés, plus de transparence, à moindre coût.



Les nouveaux maquillages proposent d'embellir et de soigner. C'est le cas de la maison Typology qui propose un fond de teint dont la formule est à 99% d'origine naturelle, sobriement intitulé TEINT pour une valeur de 23,50€ ([www.typology.com](http://www.typology.com))

Ou encore la maison qui monte, My Mira, qui

propose des élixirs 100% naturels pour tous types d'usages. Peau, cheveux, barbe... Les huiles sont sourcées et naturelles, seules ou en cocktails, à partir de 5,90 € ([www.mymira.fr](http://www.mymira.fr)).



En Corse, la marque IMMORTALE propose des produits inspirés par la Nature insulaire, 100% vegan et Made in Corsica ([www.immortalecorsica.com](http://www.immortalecorsica.com)).

Enfin, pour celles et ceux qui souhaitent créer leurs propres formules à bases d'huiles végétales et essentielles, rendez-vous directement auprès des producteurs, comme Julien Fauconnier, cueilleur, distillateur, créateur d'hydrolats et d'huiles précieuses, de la terre au flacon, à Tesa ou sur le site [www.huiles-essentielles.biz](http://www.huiles-essentielles.biz).

• J.S.

## Art Mouv' en Italie

# « *En attendant James B...* » en streaming

A l'invitation de la Compagnie Twain, Art Mouv', dirigée par Hélène Taddei-Lawson vient de se rendre en Italie, à Tuscania, dans le Latium. Confinement oblige le spectacle, « *En attendant James B...* », n'a pu être donné en public mais on l'a vu en streaming. Une expérience inédite qu'a appréciée la troupe corse.

Le festival printanier, « *Plateforme Danse* », annulé en raison de la crise sanitaire, « *En attendant James B...* » avait été programmé à « *Dissidance* » comme en session de rattrapage ! La pièce chorégraphique est à la fois sensible et généreuse, ambitieuse et pleine de virtuosité. Le personnage attendu par le spectateur c'est évidemment James Brown, l'inventeur-prestigiateur du funk, l'auteur-compositeur-performeur électrique et magnétique qui célébrait la fierté d'être noir, le sexe, l'entraide entre les gens sur une musique hyper-expressive chantant une joie sans pareille, une colère foudroyante, une sexualité exaltée. Le spectacle imaginé par la



chorégraphe et danseuse bastiaise ne distille pas la nostalgie des années 80, il est de notre temps et reflète nos problématiques. Son propos scénique joue sur des moments d'obscurité profonde et sur des fragments de points lumineux intenses ou discrets. Il déroule des solos qui renouent toujours avec le collectif.

Sur le plateau six danseurs à évoluer sur des géométries se déployant en lignes droites, en des cercles, en des diagonales, en des marches aux accents parfois cadencés, parfois fluides. Importance des lumières qui sont bien plus que de jolies ponctuations mais s'intègrent dans la chair du récit ainsi lorsque se projettent les silhouettes des danseurs sur les murs latéraux de la scène comme si elles voulaient les repousser. Les effacer. Rôle primordial de la musique naturellement qui emprunte aux standards du maître, à un panel métronomique et à un pulse authentique souffle vital. Irruption du langage, mots en italien, en français, en anglais, mots porteurs de sens. De revendications. Tuscania, province de Viterbe, région du Latium, c'est en face de Bastia, à portée de main ... sur la carte. En période confinée c'est par la voie aérienne un détour par Paris pour rejoindre Rome, puis prendre une voiture afin d'arriver à destination. Sans omettre avant de s'envoler de Roissy : les répétitions, la paperasse consistant en attestations de déplacements professionnels, en tests à réaliser 72 heures avant de partir. Tracas oubliés grâce à l'accueil de Loredana Parrella à la tête de la Compagnie Twain, qui fait partie du Centro di Residenza Multidisciplinare della Regio Lazio. Danser devant une salle vide, face seulement à une caméra. Impression étrange !... Pourtant ces contraintes nouvelles à surmonter ne manquèrent pas d'être sources d'enrichissements et de nouveaux acquis. Après un long premier confinement bouger - même pour un streaming - n'est-ce pas reprendre une bonne dose de vitalité ? Malgré tout de septembre à octobre la compagnie de



Bastia a réussi à se produire à Sassari et à animer une résidence à l'université de Corte, en plus de la manifestation, « *Dissidance* ». Cependant durs ont été les renoncements auxquels elle a été confrontées, notamment l'impossibilité d'être présente au « *Marché de la Danse de Düsseldorf* » sous le coup d'une annulation. Or, ce « *marché* » est un must international en matière de rencontres et d'échanges artistiques.

• Michèle Acquaviva-Pache

• A voir le teaser :  
<https://vimeo.com/395275752>

#### Distribution

Danseurs : Alex Benth, Jean Claude Guilbert, Dominique Lisette, Dominique Lesdona, Juha-Pekka Marsalo.  
 Chorégraphe et danseuse : Hélène Taddei-Lawson.  
 Créations sonores : Tommy Lawson.  
 Lumières : Anouar Benali.

## Quelle vie pour une compagnie de danse en temps de Covid ?

Tout s'arrête... On ne peut plus bouger ni voyager facilement ! Tout devient compliqué. Lors du premier confinement j'en ai profité pour sortir la tête de l'eau après vingt ans de travail sans relâche. J'ai décompressé, pensé à l'essentiel, à comment, par exemple, approfondir « *En attendant James B...* ». J'ai réfléchi à des projets. Prendre du recul m'a beaucoup apporté. Pour le deuxième confinement je sens la lassitude me gagner et j'éprouve moins de zénitude ! Dans ces conditions un streaming en Italie et l'occasion de retrouver d'autres danseurs c'est du bonheur !

## Le spectacle vivant (la danse en l'occurrence) est-il menacé par la fermeture des salles et des théâtres ?

La menace existe... Les moyens internet permettent de rester en alerte, de moins sentir la coupure. Mais à long terme ce n'est pas jouable ! Personnellement l'organique me manque. Ce n'est pas seulement une question de finances. Sur ce point le régime spécial des intermittents du spectacle a été maintenu, les représentations annulées pour cause de Covid ont vu leurs budgets préservés. Pour les artistes qui ont un statut reconnu, ça peut aller. Pas pour les plus fragiles d'entre nous qui ont subi des ruptures d'activité avant la crise ou qui débutent. Et puis le spectacle vivant a une dimension morale qui insuffle de la force et ravive l'enthousiasme nécessaire à la création.

## Ne peut-on utiliser internet pour créer ?

Il faut alors penser les créations en fonction des possibilités du numérique... et que la technologie suive. Il est vrai que réussir à surmonter des contraintes peut être parfaitement positif et créatif.

## Comment s'est déroulé le streaming en Italie ?

Avec un dispositif léger. Notre compagnie a déjà fait des vidéos et des films, ça nécessite du temps et une réécriture de la chorégraphie et de la scénographie. J'aimerais qu'on puisse faire une réalisation à partir de « *En attendant James B...* », ce qui implique de la penser pour l'image et de travailler en amont avec un cinéaste. C'est un projet qui me tient à cœur pour 2021.

## Est-ce vous qui avez proposé « *En attendant James B...* » à la Cie Twain ou est-ce elle qui l'a choisi dans votre répertoire ?

C'est la pièce que nous tournons actuellement il était donc logique que la proposition vienne de nous. On a achevé sa mise au point en février 2020. « *En attendant James B...* » est une coproduction avec les Centres de Chorégraphie nationale (CCN) de Roubaix et de Belfort. On a également été soutenu par le CCN de Créteil.

## Pourquoi avoir imaginé un spectacle à partir du personnage de James Brown et de son apport musical ?

Notre fil conducteur c'est le groove, la pulsation comme vecteur de la liberté d'expression. Les quatre danseurs du « *Collectifs Jeu de Jambes* », qui sont avec moi dans cette pièce ont porté le funk de James Brown. Ils sont représentatifs de toute une époque, celle qu'on dénommait « *Bleu Blanc Beur* ». « *En attendant James Brown...* » traduit la liberté du corps et c'est un clin d'œil au féminisme puisque je suis la seule femme du groupe. En temps normal (hors confinement)



ce spectacle met en parallèle la danse des clubs qu'on exécute dans le public et la danse contemporaine qui se déroule sur scène. Tout en étant la colonne vertébrale du spectacle James Brown reste invisible ce qui le rend mystérieux... On le devine. On ne le voit pas.

## Quelles sont les qualités artistiques de James Brown que vous avez voulu mettre en exergue ?

Dans la première partie à l'instar de James Brown la danse est jubilatoire, virtuose, élégante. Dans la deuxième partie on célèbre la joie de danser entre nous. On tisse notre unité sur une musique très pulsée. C'est alors que Juha-Pekka Marsalo fait le lien entre le hip hop et la danse contemporaine. Il œuvre à leur mise en perspective pour souligner le rapport à l'espace et à la temporalité. Juha-Pekka a participé à de nombreuses créations d'Art Mouv' depuis ses débuts. C'est un artiste qui a beaucoup travaillé avec Carolyn Carson et beaucoup tourné à l'international.

« *Les moyens internet permettent de rester en alerte, de moins sentir la coupure. Mais à long terme ce n'est pas jouable !* »

Hélène Taddei-Lawson

## A l'heure de « *Black Lives Matter* », James Brown est plus actuel que jamais !

On fait référence dans notre pièce à « *Black Lives Matter* » et aux droits des noirs mais également aux droits des femmes, aux droits des homosexuels... et des blonds ! On reprend haut et fort le « *Get up* » de James Brown. Et toutes les revendications énoncées s'articulent fort bien.

## Les perspectives d'Art Mouv' pour 2021 ?

On est invité par le CCN de Roubaix. On va se produire à Tanger, Zagreb, Séoul. A Plateforme Danse on doit accueillir une compagnie de Corée du Sud... Si le Covid ne vient pas tout perturber !

• **Propos recueillis par M.A-P**



# LE NAVET

C'est un légume que l'on a tendance à mettre de côté, accompagné d'onomatopée de type bah, beurk... et que l'on associe aux soupes, au pot au feu... Mais comme pour le cochon tout est bon dans le navet ! Cru, bouillis, rôtis, farcis, glacés ... on peut vraiment le cuisiner et l'accorder avec différents produits (canard, loup, chèvre, orange, soja...) et surtout n'oubliez pas de garder les fanes pour un pesto, une vinaigrette ou juste sautés et les épluchures pour un bouillon. Aujourd'hui je vous propose trois recettes qui j'espère vous fera consommer différemment ce légume de saison.



## Carpaccio de navet, radis noir, clémentines

### Ingrédients Pour 2 personnes :

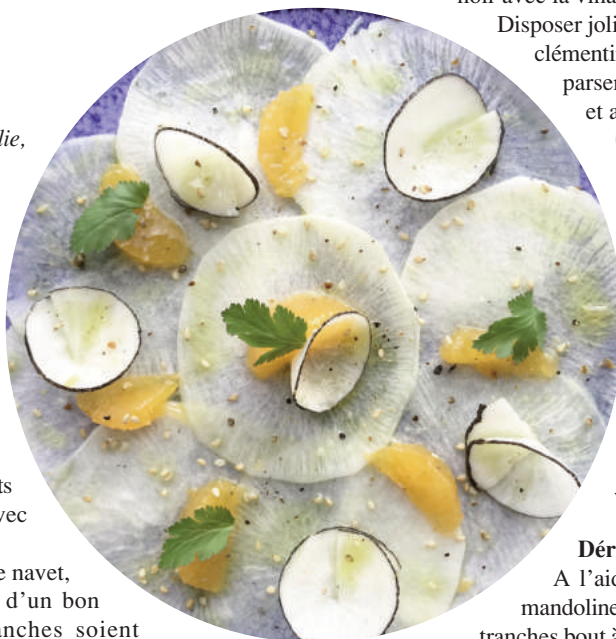
- 1 ou 2 navets bio selon la taille de Mattea Scarbonchi (le samedi au marché d'Ajaccio ou à la biocoop)
- 1 radis noir
- 2 clémentines Corse bio
- 1 citron vert
- 1 morceau de gingembre
- QS graines de sésame
- 2 cas d'huile d'olive Cuvée Émilie, moulin d'Oltremonti
- 1 cac huile de sésame
- 1 cas de vinaigre à la clémentine de M. Scarbonchi ou au cidre
- Fleur de sel
- Poivre noir et blanc aux agrumes i Tisori di mimi
- QS feuilles de coriandre

### Déroulé :

**Le navet et le radis noir bio :**  
Supprimer les radicelles (filaments des racines) et pelez le navet avec un économiste

Couper de très fines tranches de navet, à l'aide d'une mandoline ou d'un bon couteau, il faut que les tranches soient transparentes.

Nettoyer le radis noir, couper les extrémités, tranchez le finement.



### La clémentine :

Découper les extrémités de la clémentine, peler-la à vif, à l'aide d'un couteau.

Prélever les suprêmes : placer le fruit au creux de votre main puis faites glisser la lame de votre couteau le long de la membrane pour récupérer le quartier sans peau et ainsi de suite.

Conseil : mettre un petit récipient sous votre main pour récupérer le jus de la clémentine qui servira à la vinaigrette

**La vinaigrette** : mélanger 1 Cas de vinaigre de clémentine avec 2 Cas d'huile et 1 Cac d'huile de sésame, le jus de la clémentine et râper du gingembre.

### Dressage :

Dans une assiette ou un bol, assaisonner le navet et le radis noir avec la vinaigrette.

Disposer joliment les tranches dans les assiettes, puis la clémentine, la coriandre, râper un peu de citron vert, parsemer de graines de sésame, saler et poivrer, et arroser avec la vinaigrette restante.

🍷 Maison Marengo « Emiliu » Blanc 2016

\*\*\*

## Fleur de navet, parmesan et fanes

### Ingrédients Pour 2 personnes :

- 1 beau navet bio avec les fanes
- 80 gr de parmesan Sarde
- 10gr de beurre
- QS huile d'olive
- sel et poivre

### Déroulé :

A l'aide d'une dérouleuse à légumes, ou d'une mandoline, faire des bandes de navet et superposer les tranches bout à bout. Sur les bandes de navet, déposer des copeaux de parmesan et rouler le navet sur lui même pour lui donner une forme de fleur, la déposer dans un ramequin allant

au four. Assaisonner, mettre quelques morceaux de beurre et arroser d'un peu d'huile d'olive. Mettre à 180 degrés pendant 10mn puis à 160 degrés pendant 25mn.

Au moment du dressage, faire sauter les fanes dans un peu d'huile d'olive.

**Conseil :** Vous pouvez ajouter un pesto de fanes (fanes de navet, amandes, parmesan et huile d'olive) et râper du parmesan dessus.

📍 Granajolo « J » blanc 2015

\*\*\*

### Tarte Tatin navet, miel, noisettes et féta

#### Ingrédients Pour 4 personnes :

- 250 gr de pate brisée (200g de farine, 100gr de beurre, 1 pincée de sel, 1 jaune d'œuf, 3 cl d'eau)
- 500gr de navets bio
- 50gr de beurre doux
- 2 cas de miel Corse maquis de printemps AOP secretu d'Apa (à commander sur [ethicorse.fr](http://ethicorse.fr))
- 100gr de féta AOP
- 4 noisettes torréfiées Corse
- 1cas de vinaigre de miel
- eau
- Sel et poivre

#### Déroulé :

Faire la pate brisée à la main ou au robot et laisser-la reposer 30mn au frais.

Éplucher les navets et Couper-les en rondelles.

Déposer-les dans une grande poêle et ajouter de l'eau à mi-hauteur. Amener à ébullition. Répartir en surface le beurre, le miel et le vinaigre. Salez et poivrez. Laisser évaporer le tout à feu doux jusqu'à légère caramélisation.

Déposer le mélange caramélisé en rosace dans le fond d'un moule à

tarte chemisée d'un papier sulfurisé. Ajouter la féta émietté. Étaler la pâte brisée sur un plan de travail fariné, déposer-la dans le moule à tarte et enfoncer les bords sur le côté pour bien envelopper les rondelles de navets. Piquer-la pate à 6 endroits pour permettre à la vapeur de s'échapper.

Enfourner à 200°C pendant 10 minutes puis à 180°C pendant 30 minutes.

Laisser refroidir quelques minutes puis retourner la tarte.

📍 Cantina di Torra « Dolce » 2017



Bonne dégustation !

# Journal de la Corse

Doyen de la presse européenne  
L'hebdomadaire de défense des intérêts de l'île depuis 1817

est le journal habilité pour publier  
**Les Annonces Légales et Judiciaires**

**Dans les départements 2A – 2B**

Devis et attestation de parution renvoyés dans l'heure  
Contact : [journaldelacorse@orange.fr](mailto:journaldelacorse@orange.fr)

# Umaggiu à Gaspard Sini

Anzianu ghjucadore di l'ACA è di bucce, Gaspard Sini s'hè spentu à mezu à i soi quidenci ghjorni fà à l'età d'ottanta quattru anni. Issu mezu terrenu « *biancu è rossu* » ci permette di sfuglià qualchì pagina di a vita di a Cità Imperiale, di u ghjocu à ballò corsu è dinò, di u mondu di e bucce...



« *Je vous parle d'un temps...* » d'icia u famosu Carlu Aznavour. Issu tempu quì, quellu di nanzu, sò pochi i zitelli à cunnoscelu. Eppure, sapè d'induve ghjunghjemu ci permette d'avanzà in a vita d'oghje è di pudè sapè induve avemu da andà. Per furtuna-ma attenti hè in periculu !- stu filu quì s'hè sempre mantenutu è à tempu tramandatu ind'è noi, ch'ella sia in Pumonte o in Cismonte. In Aghjacciu, sò sempre parechje à avè lasciatu qualchì traccia-i so passi, u so stintu o a so passione- à i più ghjovani. È ghjè cusì ch'uni pochi sò sempre arribmati à stu filu quì.

## Zitellu di u vechju Aghjacciu

À l'ACA, ritratti d'anziani ghjucadori, libri, mostre, ecc...permettenu à i più ghjovani di cunnosce u passatu è d'avanzà nantu à a listessa strada. S'ellu n'hà micca cunnisciutu

u mondu professionale è e carriere di i più più famosi « *bianchi è rossi* », Gaspard Sini, chì s'hè spentu duie settimane fà in Aghjacciu, hà purtatu a so petra è, à tempu, sulcatu a strada, masimu ch'ellu facia parte d'issa generazione di u cinquanta, forse una di e più maiò è mezu à ghjucadori ch'anù purtatu altu i culori di l'ACA cù i Borodine, Mimi « *Banane* », Antoine Federicci...

Zitellu di u vechju Aghjacciu, vicinu à u quartieru di u carrughju drittu, avia ghjucatu prestu à u ballò, u solu passatempu à l'epica. Natu in u 1936, face i so primi passi à l'ACA à l'età di...nove anni è cuntinueghja sin' à u 1965. Mezu terrenu, capighjucadore assai tecnicu, vince trè cuppe di Corsica (1955, 1961, 1966), dui campionati di Corsica (1955, 1964) è duie cuppe « *Air France* ». I so dui fratelli Antoine (difensore) è soprattutto « *Fanfan* » (mezu terrenu chì hà cunnisciutu a seconda divisione) anu purtatu, elli dinò a maglietta « *bianca è rossa* ». Ma ci vole à sapè, per i più ghjovani, chè vince a cuppa o u campionatu di Corsica, masimu di fronte à u Sporting (dighjà à l'epica) ripresentava monda in sti tempi quì. Chè certe volte, i macci si ghjucavanu davanti à più di 2000 spettatori...Gaspard Sini avaria forse cunnisciutu u mondu professionale, s'è l'ACA era collatu in seconda divisione unu o dui anni nanzu...

## Da u ghjocu à ballò à e bucce

A so carriera l'hà continuatu à u « *Stade Ajaccien* », creatu da anziani di l'ACA. Ma hà sempre avutu u core « *biancu è rossu* ».

Per prove, ne fù educatore durante parechji anni. Ghjè à fine di u so corsu ch'ellu si mette à e bucce, cù ci vole à dilla, a listessa riesciuta. À l'origine, cù d'altri, di a creazione di Grande Premiu di a Cità d'Aghjacciu, hè statu u primu educatore à mette in piazza una scola di bucce. Un ghjucadore famosu chì



serà, à tempu, dirigente di « *A buccia di Mezavia* » à a fine di l'anni ottanta. Quì dinò, Gaspard si piglierà uni pochi di tituli di campione di Corsica ghjuchendu cù i so amichi è furmendu una bella squadra cù u so figliolu Joseph è Roland Gabillaud...

A so passione, ch'ella sia di u ballò o di e bucce, Gaspard hà pussutu tramandà la à u so figliolu, famosu ghjucadore di bucce è dinò anzianu di l'ACA. Una manera di mantene issu filu...

• F.P.

[journaldelacorse@orange.fr](mailto:journaldelacorse@orange.fr)

# TOP

• **AIO ZITELI !** Ce court-métrage du réalisateur Jean-Marie Antonini a été primé au festival Holly Short à Hollywood

• **LADY KNIGHT.** La jument de Thierry Fougier a remporté une belle Victoire sur le terrain de Prunelli di Fiumorbu.

• **LE CLOS CANARELLI.** Avec ses trois étoiles, il figure dans l'édition 2021 du Guide des meilleurs vins de France.

# FLOP

• **LAURENT MEZIERE.** Il a été condamné, par la Cour d'Assises de la Haute-Corse, à 30 ans de réclusion pour l'assassinat de Kevin Gillet.

• **LA GRIPPE AVIAIRE.** Elle a été détectée à Lucciana.

• **O POUR LE SPORTING.** Il a été mené au match nul par Saint-Brieuc.

## Carl'Antò I puttachji

### CES TEMPS PAS ENCORE RÉVOLUS

On croyait pourtant ces temps révolus. On s'était même pris à espérer une Corse fraternelle se développant harmonieusement sur les bases d'une nouvelle solidarité grâce à laquelle elle aurait pu atteindre sinon l'âge d'or du moins le seuil d'une certaine prospérité. Il a fallu, hélas, se rendre compte que le rêve s'était brisé

au dur contact d'une réalité que l'on croyait ne plus avoir à vivre.

Cette réalité n'était guère prévisible, il y a trente ans, lorsque dans l'enthousiasme des universités d'éte les jeunes nationalistes refaisaient la Corse à coups de grands principes et de bons sentiments. C'étaient les « luttas finales » pour la culture. Aujourd'hui les mots ne sont plus les mêmes mais les idées n'ont pas évolué. Et en plus la somme d'intelligence est peu commune avec le passé mais elle laisse apparaître des initiatives proches du futur.

### PALMIERS EN PÉRIL

Les palmiers qui font la richesse environnementale du littoral corse sont-ils condamnés à mort ? Ce n'est pas impossible si le charançon rouge mène à bien son œuvre de destruction. Cette bestiole arrivée récemment dans l'île on ne sait comment puisque dans sa zone d'origine, il s'agit d'un important ravageur de cocotiers. Les arbres fortement attaqués perdent la totalité de leurs palmes et le pourrissement des troncs aboutit à leur mort. Les premiers symptômes n'apparaissent que bien après le début de l'infestation. Les palmiers insulaires subiront-ils le même triste sort ? On arrivera peut-être à les sauver avec des traitements efficaces, s'ils sont administrés à temps, sinon il y a tout à craindre pour cet arbre exotique qui est un des éléments les plus importants de la propagande touristique.

### LE PAQUEBOT DU FUTUR

Le paquebot du futur est un pentamaran à cinq mâts, plus de 12 440 mètres carrés de voilure, 305 mètres de long et 60 mètres de large il offrira 1403 cabines passagers et 555 cabines équipage (soit 1089 membres d'équipage). Un monstre marin et... écologique: les voiles et les panneaux solaires réduiront

la consommation de carburant de moitié, et limiteront les gaz à effet de serre majeure pour l'industrie maritime, le carburant étant le second poste de dépense sur les paquebots. Dans le même temps, le projet doit permettre de réduire significativement, et si possible de stopper totalement, les rejets de gaz à effet de serre. Un monstre marin et écologique: les voiles et les panneaux solaires réduiront la consommation de carburant de moitié, et limiteront les gaz à effet de serre. Il n'est plus que d'attendre les futurs armateurs.

### UN DICTIONNAIRE BIEN PRÉCIEUX

L'italien s'impose de plus en plus dans le corse de l'audiovisuel et notamment de RCFM pour ne citer que cette radio dite de service public. Après le fameux « appuntamentu » (appuntamento) voici fleurir « a firma » ( afin d'éviter le gallicisme signatura pourtant employé par les Corses depuis plus d'un siècle), « bancarotta » (faglitta qu'on a toujours dit), « salumeria » pour « macellu » (un mot totalement oublié aujourd'hui) « bambula » (pour ne pas dire « puppatula ») et autres substantifs du genre. Quelquefois le locuteur se mélange les pinceaux. Ainsi a-t-on entendu dans un journal parlé concernant les problèmes du Moyen Orient et plus particulièrement de la Palestine: « I territori affaccendati » pour « occupati » « affaccendato » signifiant affairé en italien. Mais dans le dictionnaire français-italien, dont les locuteurs néocorsistes de RCFM ne se séparent jamais, le mot occupé est traduit par occupato, affaccendato, indaffarato. Le tout est de choisir la « parola conveniente » le mot qu'il faut. C'est ce qu'on appelle l'intelligence de la langue, intelligence dont ne sont pas toujours dotés, hélas, les locuteurs en question.

### BULLETIN D'ABONNEMENT

Société : .....

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

- 6 mois au prix de 55€ au lieu de 57,20€
- Abonnement 1 an au prix de 100€ au lieu de 114,40€
- Abonnement 2 ans au prix de 180€ au lieu de 228,80€
- Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre du « Journal de la Corse »
- Règlement par mandat administratif
- Règlement par virement : CCM AJACCIO 10278 07906 00020738849 65  
IBAN FR76 1027 8079 0600 0207 3884 065  
BIC CMCIFR2A
- Je désire une facture

A retourner au : Journal de la Corse / 2, rue Sebastiani / BP 255 – 20180 Ajaccio Cedex 1 / Tél. 04 95 28 79 41 - Fax : 09 70 10 18 63  
Annonces légales : journaldelacorse@orange.fr

# L'association « *Tous pour chacun* » mise sur « *Le foot pour tous* »

La structure fondée en novembre 2018 par Wandis Le Hui, et qui vise à sensibiliser la population corse aux personnes en situation de handicap, a créé, en janvier dernier, un club de football « *Le foot pour tous* ». Une façon de permettre aux jeunes, ados et adultes de s'épanouir à travers cette pratique...



Depuis sa création, en novembre 2018, l'association « *Tous pour chacun* », a plutôt le vent en poupe. Son leitmotiv ? Sensibiliser la population au handicap, promouvoir la reconnaissance et l'intégration de ces personnes souvent « *oubliées* » de la société. « Nous voulons qu'elles s'épanouissent, précise Wandis Le Hui, responsable de l'association, *chez nous, une dizaine d'entre eux ont intégré le Conseil d'Administration..* »

Pour mener à bien ses projets, la structure développe des stratégies diverses. Et quoi de mieux que le sport pour développer ces idées. « *C'est dans cette perspective, rajoute le responsable, que nous avons créé un club en janvier 2020, « Le foot pour tous ». Dédié aux jeunes de 5 à 13 ans, et de 13 aux adultes, à raison d'un mardi chacun pour les deux catégories, il rassemble une quarantaine d'adeptes et est accessible à tous. Les joueurs pratiquent le football avec des personnes ne*

*présentant aucun handicap. Une façon de sensibiliser et de favoriser l'insertion.* »

## **Yannick Cahuzac, Jef Exiga et Rémy Cabella en guise de parrains**

Les entraînements se déroulent au stade de l'Olympique alatais, partenaire de l'association, sous la houlette de Jean-Louis Moreno et Diego Leca. « *L'objectif premier est de faire du sport, rappelle le premier, nous avons conjugué nos efforts, Diego, en situation de handicap et moi-même avec un support d'entraîneur de football afin de proposer à tous, des entraînements en partant de la base : échauffements, exercices divers de conduite de balle, contrôles, frappes ou passes et une petite opposition en fin de séance. Les joueurs sont tous très réceptifs, ils s'éclatent et c'est là l'essentiel...* »

La structure ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. « *Nous avons créé un calendrier,*

*rajoute Wandis Le Hui, afin de récolter des fonds pour acheter du matériel, financer des projets en lien avec le sport et le handicap ou sponsoriser ce type d'athlètes. Nous avons une aide médiatique importante avec un parrain issu du haut niveau qui change tous les ans. Yannick Cahuzac en 2019, Jef Exiga cette année et certainement Rémy Cabella en 2021.* »

## **Intégrer le championnat corpo**

Pour sa première saison, le club a déjà participé à un premier tournoi. « *Avec des gens valides, reprend le coach, et sans demander aucun traitement de faveur. Une façon d'être respectés. Sur quatre matchs, l'équipe en a remporté deux ! Les sourires sur les visages en disaient long. L'objectif, désormais, sera d'intégrer, à terme, le championnat corpo. L'objectif consiste également à créer une autre structure, « Le hand pour tous » en partenariat avec le HPA.* »

Si l'ambiance est de mise chaque mardi à Barthélémy Silvani, sous le regard d'Hector Cabella et de l'équipe dirigeante de l'OA, le confinement a freiné l'ardeur depuis un mois. « *Je recevais des sms tous les jours de joueurs me demandant quand on reprenait, reprend Jean-Louis Moreno, la Fédération du « Sport pour tous » nous a donné le feu vert pour une reprise effective depuis une dizaine de jours. On a vu que des sourires sur les visages. Ils attendaient ça avec impatience... Et nous aussi.* »

Une façon, dans un monde dominé malheureusement par l'individualisme, de retrouver les vraies valeurs sportives...et humaines.

• Ph.P.

## Sport et confinement, un « *Plan exceptionnel d'accompagnement* » mis en place par la CAB

C'est une belle initiative que vient de prendre la Communauté d'Agglomération de Bastia\* alors que les clubs de sport sont à l'arrêt.



Louis Pozzo di Borgo,  
président de la CAB.

« On se devait de réagir pour sauver nos clubs » explique Louis Pozzo di Borgo, président de la CAB. « On s'aperçoit tous les jours que ce 2ème confinement est lourd de conséquences pour eux. Sur le plan financier déjà car bon nombre d'associations emploient des salariés mais aussi sur le plan des licenciés car on constate une baisse d'environ 30% des adhésions par rapport à 2019. Ce plan sera proposé aux associations sportives du territoire communautaire dès janvier 2021 ».

### Maintien des subventions, tickets sport....

La première des 4 mesures maintient les créneaux et les subventions pour la saison prochaine, des subventions de l'ordre de 380 000 €. La 2ème apporte la gratuité d'utilisation des lignes d'eau en piscine jusqu'à la fin de la saison sportive 2020/2021. Un coût d'environ 15 000 € pour la CAB. 3ème mesure, la création d'un ticket « Scopri Sport », qui permettra à chaque enfant âgé de 6 à 17 ans, résidant sur le territoire communautaire, de participer gratuitement à des séances sportives

les mercredis et samedis afin de leur faire découvrir d'autres disciplines. « Il y a aujourd'hui tout un panel d'enfants qui ne pratiquent plus, entraînant une désocialisation, un décrochage sportif et des dégâts ultra numériques. Cette mesure doit inciter les enfants à retrouver le goût du sport et à s'essayer à de nouvelles disciplines » souligne L.Pozzo di Borgo. Enfin la 4ème mesure vise à une meilleure communication avec la diffusion d'une vidéo pour les utilisateurs des équipements, dont l'objectif est de promouvoir l'accès à des équipements sécurisés au plan sanitaire et l'organisation d'activités sportives encadrées par des protocoles adaptés, ainsi que de valoriser le travail des associations sportives du territoire. « On sent bien que les parents sont parfois frileux, inquiets d'une contagion, à voir leurs enfants fréquenter les structures sportives. On se devait donc de les rassurer et garantir une sécurité au niveau de la propreté et de la désinfection de celles-ci ». Coût de ces deux dernières mesures, 10 000 €.

### D'autres aides en perspective

Outre ces 4 premières mesures, la CAB en prévoit éventuellement 2 autres. « Si les protocoles mis en place par l'Etat devaient se montrer trop contraignants pour les clubs, avec un surcoût lié à l'achat de produits barrières comme le gel, les produits d'entretien, la CAB pourrait les aider en leur en fournissant. De même les services de la CAB mettront en place le cas échéant un service ingénierie pour les aider dans les tâches administratives, de secrétariat, pour monter les dossiers. Cela représentera un nouveau coût d'environ 15 000 €, mais on se doit d'agir » commente L.Pozzo di Borgo

• Ph.J.

\*Service du développement sportif de la CAB : 04.95.34.34.26

## Rénovation des infrastructures en région bastiaise



Enfin le confinement à quelque part du bon, puisque les clubs amateurs ne pouvant plus s'entraîner, les travaux engagés par la Communauté d'Agglomération de Bastia depuis le début de l'année peuvent se dérouler sans déranger leur pratique. Ainsi la mythique salle Pepito Feretti construite dans les années 70 à Bastia se refait un look de même que la salle omnisports de Furiani qui en avait bien besoin depuis longtemps, souvent inondée par temps de pluie. Si tout va bien, le nouveau complexe Pepito Feretti, prévu livré en juin 2021, comprendra une grande salle de quelque 450 places homologuée pour les matchs de D1 de futsal mais aussi dédiée au handball et au volley. A l'extérieur, un terrain couvert et éclairé pourra abriter aussi ces mêmes disciplines. Les travaux comprendront aussi une réfection de l'éclairage, de l'isolation ou encore du chauffage. Coût de l'opération un peu moins de 2 M€ financée par l'Europe (58,84%), l'Etat (12,22%) et la CAB (28,94%). A Furiani, la grande salle se transforme aussi avec une extension qui abritera de nouveaux vestiaires joueurs et arbitres. Tout comme à Pepito, les travaux concerneront aussi l'éclairage et l'isolation. La politique sportive de la CAB prévoit aussi, une fois la crise passée, d'autres travaux comme par exemple au stade Roger Poggi dans les quartiers sud de Bastia. Pas de structure fermée mais un stade couvert et éclairé pouvant abriter plusieurs disciplines : football, futsal, basket ...

# OFFREZ DU BONHEUR AUX ENFANTS, PARTICIPEZ À NOTRE COLLECTE DE JOUETS.

# 21



**Secours  
Catholique  
Caritas France**

Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante.

En novembre 2020, venez déposer  
vos jouets dans nos agences au profit  
du Secours Catholique pour les enfants.

## Agence d'Ajaccio

28 cours Napoléon 20000 Ajaccio  
Tél. 04 95 21 18 00

email : [actifimmobilier-ajaccio@century21.fr](mailto:actifimmobilier-ajaccio@century21.fr)  
[www.century21-actif-immo-ajaccio.com](http://www.century21-actif-immo-ajaccio.com)

## Agence de Porticcio

Les Marines II - 20166 Porticcio  
Tél. 04 95 73 21 15

email : [actifimmobilier-porticcio@century21.fr](mailto:actifimmobilier-porticcio@century21.fr)  
[www.century21-actif-immo-porticcio.com](http://www.century21-actif-immo-porticcio.com)

**Journal de la Corse**

Revue de la presse européenne  
L'hebdomadaire de défense des intérêts de l'île depuis 1817

**CENTURY 21.  
Actif Immobilier**

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS